

AR  
FALL



## désirez-vous :

- apprendre le breton ?

### SKOL DRE LIZHER "AR FALZ"

cours gratuit de breton par correspondance

Ecrire à : SKOL DRE LIZHER "AR FALZ"  
Y. E. PLOURIN, 36, rue Maurice Genevoix, 29200 BREST

- suivre un stage de langue et culture bretonnes ?

Tous les ans : SESSION D'ETUDES BRETONNES organisée par  
les « Instituteurs et professeurs laïques bretons »

- militer pour le respect des droits culturels  
du peuple breton ? Alors lisez "AR FALZ"...

ABONNEMENT A LA REVUE AR FALZ : 50 F pour 4 N°.

### Adhérez au Mouvement AR FALZ !

L'adhésion au Mouvement AR FALZ nécessite, outre l'acceptation de ses statuts et de ses orientations générales :

l'abonnement à la revue : 50 F  
la cotisation annuelle : 50 F = 100 F

### REDACTION-ADMINISTRATION :

6 Rue Longue 29210 MORLAIX

Tel: (98) 62.17.20



## ar falz : bretagne, socialisme, laïcité

ur gelaouenn e brezhoneg penn da benn

### PLANEDENN

o tont er maes peder gwech ar bloaz

komanant boutin : 80 Lur (ewid 4 niverenn 64 pajenn)

komanant-skoazell : 100 Lur hag ouzhpenn.

Kass an arc'hant da : PLANEDENN, 6, straed Hir  
29210 MONTRouLES

CE NUMERO DOUBLE N° 40-41 : 30 F

Directeur de la publication : P. HERVE

Imprimerie Contemporaine, 7 Quai André Rhuys, 44200 NANTES

N° CPPAP : 56610. Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 1982  
1<sup>er</sup> trimestre 1983.

Les articles publiés  
dans "AR FALZ" n'engagent que  
la responsabilité de leurs  
auteurs.



Les Etats Généraux, mai 1789, ça rappelle sans doute quelque chose à ceux qui ont eu la chance d'étudier la Révolution Française à l'école. Convoqués par Louis XVI, ils devaient vite dépasser le rôle qui leur avait été attribué, se transformer en Assemblée Constituante, et entraîner le grand chambardement que l'on sait...

La tête farcie de ces réminiscences, j'avais quitté ma lointaine province un beau et blanc matin de février, mon cahier de doléances sous le bras, pour rallier la capitale de la Bretagne. Aucune publicité, aucune consultation préalable. Mais ne nous arrêtons pas à ces mesquines considérations ! Conscient d'être à l'aube d'une journée historique et de pouvoir, devenu sénile et chenu, dire aux enfants de mes petits enfants : "j'y étais !", j'allais participer aux ETATS GENERAUX DE LA CULTURE EN BRETAGNE.

Notre gouvernement, encore presque tout neuf, qui avait déjà tant fait pour ses fidèles Bretons -rappelons-nous la licence de breton, l'augmentation des emplois de conseillers pédagogiques, le projet "pour un développement accru de l'enseignement des langues et cultures régionales en Bretagne", Radio-Bretagne-Ouest, et "an taol lagad"- était décidément à l'écoute de son bon peuple. Nous -membres "élargis" du Conseil Culturel- allions pouvoir faire des critiques, des propositions, des bilans, des constats, des suggestions, des revendications, bref, nous EXPRIMER !

Détrompez-vous, jeune homme ! Vous n'êtes pas venu là pour ça. On vous a invité pour écouter la bonne parole parisienne (pléonasme !) et vous apprendre ce qu'on prépare pour vous en haut lieu.

C'est ce que fit Dominique WALLON, Directeur du développement culturel au Ministère de la Culture, qui parla savamment de "culture technique et scientifique", de "champ culturel", de "réappropriation de la participation des Bretons à la création culturelle", de "politique nationale de promotion de la différence culturelle", de "stratégie de reconnaissance et de soutien à la différenciation culturelle"... Je ne sais pas comment vous réagissez quand vous entendez ce genre de discours, mais moi, je ferme mes écouteilles, je décroche et je plonge.

Par contre, l'intervention de Henry GIORDAN fut, à l'image de son rapport, claire, chaude et vivante, lorsqu'il parla de sa conception (socialiste) de la culture, "une culture de soi ouverte aux autres, qui prenne en compte la différence, dans une perspective de compréhension, de création et de confrontation", et lorsqu'il opposa la "démocratie culturelle" à la "démocratisation de la culture". Quant au nouveau président du Conseil Culturel, Michel QUESNEL, il surprit agréablement, en affirmant "qu'il serait scandaleux de laisser les projets mourir", et "absurde de ne pas privilégier la spécificité bretonne", et que, pour lui "les cultures font l'amour" (ma douce benniget, si ce n'est pas cela voir la vie en rose et sans épines !)

Il est vrai que l'après-midi, nous eûmes le loisir (oh! à peine 2 heures), au sein de commissions, dont celle de "la culture spécifique régionale", d'exprimer enfin nos doléances, nos inquiétudes sur l'avenir de notre spécificité, écoutés cette fois par D. WALLON.

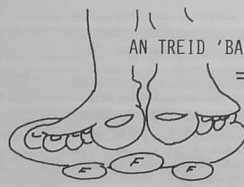
Mais alors, pourquoi avoir déplacé tant de personnes (une centaine), et avoir décoré d'un nom si pompeux une réunion qui n'a rien appris à personne, sinon que la conclusion d'une convention de développement culturel entre l'Etat et la région pour 1983 se laissait toujours désirer, et que le IXe Plan contiendra un contrat entre la région et l'Etat ? Seulement parce que, le 9 octobre dernier, lors de l'inauguration du Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc, M. le Ministre de la Culture avait annoncé qu'il réunirait les Etat Généraux de la Culture. Alors, il fallait bien faire quelque chose ; d'ailleurs, les élections approchent...

A propos, si nous organisions nous-mêmes nos propres Etats Généraux ?

Paolig COMBOT, le 16/02/83



Les trois Ordres.



AN TREID 'BARZH AR PLAD : SI NOUS PARLIONS GROS SOUS ?

Nous autres Bretons, nous avons toujours beaucoup de scrupules à parler argent, et nous n'abordons jamais ces questions qu'en nous pinçant le nez et avec un peu de dégoût. D'ailleurs, la Bretagne a-t-elle produit beaucoup de grands brasseurs d'affaires, de ces capitaines d'industries qui maniaient l'argent à la pelle ? C'est sans doute pour cela que, en fidèles héritiers de Bécassine, nous sommes souvent les dindons de la farce. Contrairement à nous, beaucoup d'autres n'hésitent pas à se plonger jusqu'au cou dans le pactole des affaires en disant, à l'instar de Vespasien : "non olet !"

La Charte Culturelle - Doue d'he fardono ! - avait eu ce seul mérite de nous apporter, bon an mal an, un certain nombre de millions (anciens) qui permettaient à notre mouvement de faire face à nos besoins les plus criants : loyer, salaire d'une secrétaire, éditions... L'an dernier, en 1982, pour compléter ladite Charte, une convention de développement culturel fut passée entre l'Etat et la région "en faveur de la culture non couverte par la Charte". Ainsi, la création artistique (arts plastiques, cinéma, musique, théâtre), les musées, l'Institut Culturel ont été aidés, à juste titre d'ailleurs, pour une somme globale de 12 millions de nouveaux francs. A cela s'ajoutaient 2,2 millions, fournis par l'Etat pour des actions prioritaires (art contemporain, chanson, théâtre, Agence Technique Régionale). A cela s'ajoutaient encore les "Emplois culturels en Bretagne", au nombre de 82, pour une somme annuelle de 4 millions ; parmi les heureux bénéficiaires, nous relevons par exemple : l'orchestre de la Ville de Rennes (14 musiciens), War'1 leur (1 secrétaire), Editions Breizh hor Bro (1 rédacteur en chef), le Fonds Régional d'art contemporain (2 documentalistes), nos amis de Skol an Emsav (1 animateur régional), etc...

Si je ne suis pas trop brouillé avec les chiffres, cela doit faire la somme totale de 18,2 millions nouveaux, en plus de l'argent de la Charte.

Il est bien entendu que cette somme, dépensée pour la culture en Bretagne est encore modeste et qu'elle ne peut en aucun cas jouer le rôle de "réparation historique", dont parle H. GIORDAN. Mais tout de même, il faut reconnaître que certains sont bien placés pour profiter de ces substantielles retombées ; quant à nous, à AR FALZ / SKOL-VREIZH, qui estimons jouer un rôle important, en particulier par notre travail d'éditions, nous avons la désagréable sensation de nous être laissés flouer.

Comment se présente l'enfant pour 1983 ?

SKOL VREIZH se prépare à publier dans le courant de l'année, 2 ouvrages attendus par le grand public : le tome V d'Histoire de Bretagne, qui couvrira la période brûlante de 1914 à nos jours, et un nouveau tome I, entièrement refondu à la lumière des nombreuses découvertes effectuées ces dix dernières années (savez-vous par exemple que, selon les dernières théories des meilleurs spécialistes, les Gaulois n'auraient jamais mis les pieds dans ce qui est aujourd'hui la Basse-Bretagne ?). Les deux manuscrits sont pratiquement terminés ; seulement voilà : il nous faut dénicher la bagatelle de 37 millions anciens. Des dossiers ont été déposés depuis 2 mois auprès du Fonds d'Aide à l'Édition, du Conseil Général du Finistère, du Conseil Régional de Bretagne ; aucune réponse à la fin février. Nous avons su que le Conseil Régional avait mis de côté 7,8 millions pour financer l'ensemble de la culture régionale, dans l'espoir que l'État accordera une somme équivalente. Par ailleurs, à la suite de mon intervention aux "Etats Généraux" du 16 février, M. D. WALLON nous a assuré que, entre la poire et le fromage, il avait décidé avec le préfet de région et le vice-président du Conseil Régional que, au sujet du financement à court terme des associations, un recensement allait être fait rapidement auprès des départements pour étudier les problèmes financiers qui se posent à elles, et pour que des mesures conservatoires soient prises en faveur du mouvement associatif.

Tout cela est bel et bon, mais appelle tout de même un certain nombre de remarques :

- Certains organismes, qui n'œuvrent pas spécialement pour la culture spécifiquement bretonne, sont largement aidés par les deniers publics ; sans doute connaissent-ils mieux que nous les détours du sérail ?

- D'autres, comme AR FALZ / SKOL VREIZH - dont personne ne met en doute le sérieux et le rôle qu'elles jouent dans la promotion d'une culture bretonne vivante - sont réduits à quémander quelques subsides, ne peuvent faire aboutir leurs projets, et ne sont même pas sûres de pouvoir continuer à subsister.

- S'il y a une forme de culture qui court un risque mortel, est-ce la culture internationale ? est-ce même la culture française, qui est une de ses composantes ? Si rien de sérieux n'est fait pour venir en aide à la nôtre, dans quelques décades, elle sera passée aux profits et pertes de l'Histoire.

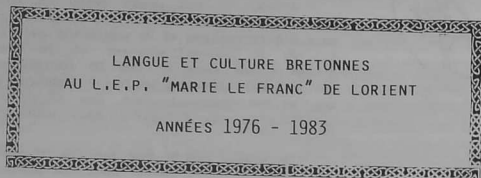
Alors, il est grand temps de réclamer un peu plus de clarté dans les comptes et un peu plus d'informations et de publicité dans les possibilités de subventionnement et de création de postes : par exemple, ces 86 emplois culturels, qui en avait entendu parler ? Sûrement pas nous, qui avions pourtant fait des démarches auprès du Rectorat, du C.R.D.P., etc. pour obtenir un détachement.

"A chacun selon ses besoins !" et que ceux qui œuvrent réellement pour la survie de la culture spécifiquement bretonne aient enfin la priorité. N'est-ce pas cela la vraie "réparation historique" ?

Paolig COMBOT

BISKOAZH KEMEND-ALL ! : TONTON FAÑCH WAR E GOUMOLENN...  
 Lennet war an 'Télégramme' : "... petite satisfaction malgré tout pour Alain Savary : au dernier Conseil des ministres de mercredi dernier, le Président de la République l'a particulièrement et longuement interrogé sur sa réforme et plus spécialement sur l'enseignement du breton en Bretagne, 'paraît-il, très avancé'. Il l'aurait même félicité de cette initiative !"  
 Hag ar C'HAPES, hag ar skolioù DIWAN...  
 O c'hortos emaoamp ataw !

# Dossier



Depuis 1976 est menée au Lycée Marie Le Franc de Lorient une action importante et suivie en faveur de la matière bretonne et de son insertion dans le cadre du lycée plus particulièrement, de l'Education Nationale en général.

Déjà des rapports concernant cette action ont été envoyés à AR FALZ et publiés dans la revue (Ar Falz 1976 ; 1978).

Nous venons de recevoir un document volumineux dressant un bilan de ces activités entre 1976 et 1983. Il ne saurait être question de le publier in-extenso, mais étant donné l'importance et l'intérêt de ce dossier, il nous a paru utile d'en faire une analyse, de le condenser, d'en publier des extraits.

(Synthèse réalisée par  
Loïg PÉRESSE)



En 1976, se constitue au L.E.P. Marie Le Franc un "Groupe de Liaison pour l'Enseignement du Breton" (G.L.E.B.) qui réalise un sondage mettant en évidence une nécessité de cet enseignement et un besoin évalué à 30 % des élèves de C.A.P. et B.E.P. soit environ 300 élèves (cf. Le breton en chiffres : Ar Falz 1977, N°s 21-22).

De 1976 à 1980, se met en place un enseignement du breton avec des conditions difficiles malgré une administration coopérante. Les cours sont donnés en supplément à l'emploi du temps des élèves et des professeurs, en dehors des plages usuelles d'enseignement : à 17 H 30, après la fatigue d'une journée de classe, on ne peut demander à des élèves d'être toujours disponibles, et cette heure élimine d'office tous ceux qui utilisent les transports collectifs. Malgré cela, le bilan est plutôt encourageant et l'équipe pédagogique demande chaque année l'intégration sous forme d'option de ces heures dans l'emploi du temps des élèves et dans le service ordinaire de l'enseignant. D'autre part, le besoin de formation pédagogique lourde est formulé.

A partir de 1980, l'action en faveur de la matière bretonne prend une dimension nouvelle et originale. Sous l'impulsion de l'équipe pédagogique de départ qui n'a cessé de s'accroître, elle vise à intégrer dans des structures appropriées les différentes composantes du lycée : enseignants, personnels de L.E.P., parents, élèves.





- Des conditions favorables :

Ainsi se profilent peu à peu, les bases crédibles d'un enseignement d'éveil au service des jeunes dans leur réalité culturelle et sociale. Mais il s'agit encore de bases fragiles dont nous avons déjà dit les années précédentes les caractéristiques aléatoires.

Nous avons cependant tout lieu d'être satisfaits cette année.

En raison, d'abord, de l'existence d'un groupe de liaison qui, outre les personnes déjà citées, comprend d'autres collègues qui voient cet enseignement avec sympathie (parmi ceux-ci, 2 suivent régulièrement les cours du lundi). Il est de même de l'attitude très positive de Madame le Proviseur qui nous a permis d'apporter à cet enseignement à la fois plus de crédibilité et de solidité.

Ensuite, en raison d'une documentation de base (livres et revues) que nous avons enrichie au fil des années et qui est à la disposition de tous (en salle de documentation).

Enfin, en raison d'un accueil favorable de la part des élèves. Cet accueil ne peut être massif en raison de l'horaire qui élimine d'entrée les externes et les demi-pensionnaires. Néanmoins, l'effectif varie suivant les centres d'intérêt et passe de 20 à 25 élèves pour la langue, jusqu'à 100 et plus pour la danse, sans oublier le chant et bientôt la musique.

- De graves lacunes administratives :

Nous avons noté l'attitude positive de Mme le Proviseur. Nous avons lu et relu la Charte culturelle et nous y avons trouvé les bases de la reconnaissance de notre identité culturelle. Nous avons même participé à des stages de formation linguistique ou culturelle. Incontestablement, le train est en marche et il serait ridicule de ne pas le prendre. Nous l'avons donc pris, pour nous heurter bien vite à 2 obstacles majeurs qui, s'ils n'étaient pas enlevés, ôteraient toute crédibilité à long terme à notre action présente.

Le 1er obstacle est l'inexistence de diplômes officiels concernant la langue et la culture bretonnes et permettant de leur donner une réelle existence administrative. Nous ne cessons de le demander. Déjà nous reconnaissons aisément des niveaux de valeur, côté langue surtout. Il est facile pour tel groupe, telle école, telle académie..., de délivrer des diplômes. S'ils n'ont pas de valeur administrative, ils ne peuvent prétendre rentrer dans la scolarité normale de l'élève, pas plus que dans les bases de création de postes budgétaires.

Le 2nd obstacle est lié au premier : c'est l'absence de fonds budgétaires propres affectés à l'enseignement du breton. Nous sommes toujours obligés de quémander, au coup par coup, ou d'organiser des festoù-nos. Allons-nous être obligés d'asseoir l'existence d'un service public sur des fonds privés ? Ou passe l'argent du contribuable ?

En conclusion, dans le concret de cet enseignement, nous avons rencontré des difficultés matérielles importantes. Si la Charte culturelle a validé notre langue et notre culture, elle n'a pas pour autant donné, au sein de l'Education Nationale, les structures nécessaires à son enseignement. C'est, croyons-nous, une étape nécessaire à franchir.

A l'heure où l'on parle beaucoup de solidarité, nous ne pouvons que rappeler qu'il n'y a de solidarité possible qu'après reconnaissance réciproque et il n'y a pas de reconnaissance possible sans existence concrète.

Nous publions intégralement à titre d'exemple le compte-rendu d'activités du L.E.P. Marie Le Franc.

	PROFESSEURS	SECTIONS	effectif	Horaires
SENSIBILISATO	J. ARNOULD	1A	10	L. 16.30 - 17.30
	M. FLOCH	CPPN	15	V. 11. 12

observations :

- M. Arnould • démarrage tardif et horaire jugé difficile intérêt marqué au 1<sup>er</sup> trimestre et désintérêt à partir des vacances de Février
- M. Floch • intérêt tout au cours de l'année, surtout quand les projets s'élaborent à partir de la classe (ex: visite de l'île de Groix)

Suggestions :

la sensibilisation en matière de langue et culture bretonnes reste primordiale. Elle peut se faire par :

- ouverture des cours dispensés au LEP
- organisation de cours facultatifs. (histoire, géographie, Archéologie, littérature, Habitat...)
- pour l'intermédiaire d'un P.A.E

	PROFESSEURS	SECTIONS	effectif	Horaires
LANGUE BRETONNE	J. Kervarrec	Toutes sections	10	L. 17.30 - 18.30
	"	10 années	10	J. 16.30 - 17.30
	E. Normand	1 DB	10	M. 8. 9
	M. Floch	2 <sup>o</sup> niveau	5	L. 17.30 - 18.30

observations :

- Mme Kervarrec, M. Floch • intérêt marqué au 1<sup>er</sup> trimestre et désintérêt à partir des vacances de février
- Mr Normand • très positif en raison du suivi jusqu'au bout de l'année, de l'homogénéité du groupe et de l'horaire.

### Suggestions:

- besoin de 32 heures (enquête réalisée en milieu d'année)
  - homogénéité des groupes
  - bonne place des hercires.
- Mr Normand souhaite continuer au 2<sup>e</sup> niveau en 2013 et reprendre un premier niveau avec les

103.

nous souhaitons d'autre part:

- que mention soit faite des cours de breton dans les rapports de justification du LEP envoyés aux parents ou élaborés en direction du public
- que mention soit faite de cet enseignement dans les carnets et livrets scolaires.

N.B. le régime des heures supplémentaires qui concerne actuellement la plupart des heures de breton est un système peu satisfaisant qui doit être remplacé par une véritable intégration au service normal.

adultes  
AR CHADENN

Ce groupe jusqu'ici informel est ouvert aux enseignants, parents, agents et amis du LEP. Il veut favoriser l'enseignement du breton, de la culture bretonne dans un esprit de solidarité.

Actions entreprises cette année:

- réunion de liaison avec les agents et pot amical (début octobre).
- publicité pour le stage de breton suivi par:

10 niveau	Vannes	7 personnes
20 niveau	Quimper	4 personnes

- diffusion informations: tenue du panneau "Ar Chadenn"
- organisation avec Hm le Censeur de l'enquête sur la langue Bretonne demandée par le Redeur
- action auprès du Ministère de l'Éducation (juillet 84) avec réponse de celui-ci.
- repas. débat 27.II avec A. Roche
- inscription au CNEC (5.ivoité).
- participation aux journées I.P.L.B

14

### Propositions / orientations

- rentrée 82: stage du patrimoine (une quinzaine de semaines)
- inscription au CNEC
- repas réunion 1 fois par trimestre.
- en cadencement du cercle "An Durzhunell"
- action vers les parents (à trouver).
- diffusion informations.

encadrement	sechs	effectif	horaire
M. Floc'h	Toules	variable	J. 17.30. 18.30

\* 1 heure rémunérée; d'autres professeurs ont également participé à différents animations.

### programme réalisé

#### 1<sup>er</sup> trimestre

- apprentissage des danses bretonnes avec M. Le Gall.
- voyage à Nantes sur le thème "Nantes, ville de Bretagne"
- démonstrations d'instruments: cornemuse et bombardes par deux membres du conservatoire de Ploumeau.
- Fête au Durzhunell: Musique Bretonne et Jazz

#### 2<sup>e</sup> trimestre

- apprentissage de chansons.
- repas de ceppes
- 2 sorties en voiture.
- film sur le nettoyage des rivières
- visite conservatoire de Ploumeau

#### 3<sup>e</sup> trimestre

- randonnée sportive de 4 jours dans les monts d'Arée.
- sortie: Ile de Groix.

#### observations:

Ce cercle a été organisé il y a trois ans. Les élèves y ont une large autonomie et élisent un bureau de trois d'entre eux. Malheureusement il y a peu de l'intention aux actes. Il faut noter néanmoins les prises d'initiative d'élèves dans certains opérations.

#### propositions / orientations

- développer davantage l'esprit d'initiative et aider les élèves à réaliser les projets présentés en début d'année.
- élaboration d'un journal trimestriel

15

- mieux utiliser les points d'impact locaux : Lochrist-Poullfetan.
- reprendre le calendrier de l'année en concertant d'avantage.
  - apprentissage danses et chansons.
  - approche des chants
  - découverte de la mer.
- l'incadrement de ce cercle repose sur une heure rémunérée au titre de la langue bretonne. Cette solution n'est que satisfaisante. L'action du cercle "An Durzhunell" ne peut elle pas s'inscrire dans le cadre d'un P.A.E dont le thème serait : "développer l'esprit d'initiative des élèves à partir de la découverte du pays".
  - la caisse du cercle a été alimentée par le Fest Nos, ce qui a permis de régler le cas pour la ballade des monts d'Arée. (1700F)
  - L'an prochain, il sera demandé une participation de TF par élève.
  - augmenter la documentation déjà existante.

\* POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1982-1983

L'enseignement du breton au L.E.P. est "officialisé" avec l'attribution d'un demi-poste de breton.

Prévisions fin année 1981-1982

- Il y avait 7 heures distribuées par : Mme Kervarrec, Messieurs Arnould, Floc'h, Normand.
- Ces heures étaient facultatives, libres de toute évaluation souvent mal situées dans l'horaire, mal suivies.
- Néanmoins, l'enquête de Janvier faite auprès des élèves et l'existence depuis plusieurs années (rentrée 1977) de cours facultatifs suivis bon an, mal an par un contingent d'élèves variant entre 40 en début d'année et 10 à 15 en fin d'année, nous autorisent à penser qu'il faut prévoir des heures mieux situées pour la rentrée.
- L'Administration réserve alors 2 heures de breton et s'engage à répondre à une demande plus large ainsi qu'à des modifications du statut de la langue.

Situation de l'enseignement du breton à la rentrée 1982-1983

- Mise en place de 5 heures de breton : M. Floc'h : 2 - Mme Kervarrec : 1 - M. Normand : 2, en heures supplémentaires, sauf pour M. Floc'h (1 heure intégrée).
- 10 jours après la rentrée, annonce de la "création" d'un demi-poste "attribué" à M. Floc'h.
- Recherche avec Mme le Censeur de solutions pour trouver 8 heures de breton dans un emploi du temps global déjà réalisé.
- Après recherche sur les 40 sections de l'établissement 23 d'entre elles sont invitées à suivre des cours à des heures intégrées dans leur horaire. Les 15 autres échappent à cette offre en raison de non-disponibilité de plage horaire.
  - A quelques exceptions près (lundi matin 8 H et 9 H), les 10 heures du 1/2 poste sont placées convenablement.
- Un papier d'invitation est fait pour l'ensemble des sections concernées.

## Ar-Chadenn la nouvelle chaîne du breton

Du à l'initiative de deux professeurs du L.E.P. Marie-Le Franc, MM. Floc'h et Normand, le groupe Ar-Chadenn (la chaîne) a très vite reçu l'appui d'un certain nombre d'élèves de ce même lycée intéressés par la langue et la culture bretonne. Ouvert à tous les personnels du L.E.P. ainsi qu'aux amis et aux élèves, le but de ce groupe est de découvrir le pays constituant les principaux objectifs.

### La harpe celtique

Ainsi jeudi après les cours, avait lieu, au foyer du L.E.P., une initiation à la harpe celtique avec la participation de M. et Mme Jaffrenou. M. Jaffrenou, luthier de son état, cette Taldir, est lui-même les instruments sur lesquels sa femme d'origine écossaise s'accompagne à chanter les airs de son pays.



Ministère de l'Éducation Nationale  
Le Ministre

N°446

Monsieur le Secrétaire,

La lettre que vous m'avez adressée au sujet de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes exprime des paroles de confiance auxquelles je suis particulièrement sensible, et dont je vous remercie.

Conscient des conséquences que tout nouveau retard pourrait avoir sur l'avenir des langues et cultures de France, j'ai annoncé lors de ma conférence de presse de rentrée une série de mesures afin de répondre aux besoins les plus urgents.

Croyant répondre à vos préoccupations et attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de ma considération distinguée.

A Jaffry

Alain SAUVARY

Résultats :

Section	Effectif de base		Heure	Déroulement
2e sociales	3	BEP	lundi 8h	quelques absences
4e industriels	6	CAP	lundi 9h	idem
2e coiffure	3	BEP	lundi 13h30	bon
1e administrative	5	BEP	lundi 14h30	bon
1e sténo-dactylo	5	BEP	lundi 15h30	bon
4e commerc.	3	CAP	mardi 11h	bon
(2C) 2e couture	3	CAP	mardi 13h30	bon
(2B) 2e couture	3	CAP	mardi 15h30	quelques absences
2e vente	5	CAP	mercredi 11h	bon
1e ind. de l'habil <sup>t</sup>	6	BEP	jeudi 15h30	bon
Total ½ poste	42			bon dans l'ensemble
D'autre part, M. Normand assure 1 heure de breton dans ses classes :				
1 DB	7	BEP	mardi 8h	bon
2 DB	5	BEP	jeudi 12h	bon
Total	12			

Conclusions :

- une meilleure préparation aurait permis de dégager un effectif plus conséquent ;
- le choix de 1 heure par section est insuffisant. 3 heures par regroupements (effectif 10 à 15 élèves) auraient été préférables ;
- la "concurrence" avec l'anglais au niveau des 4e industriels a été néfaste ;
- la place du breton est reconnue (par les enseignants). Une action en faveur d'un enseignement "régionalisé" aiderait à son insertion ;
- un grand travail reste à faire vis-à-vis des parents des classes populaires et moyennes pour élargir les bases du recrutement.

LA GREFFE EST FRAGILE

(27.01.83)

A la "relecture" des 6 années passées, il est indéniable que l'insertion de la langue et de la culture bretonnes dans l'enseignement a franchi, cette année, sa première étape importante. Néanmoins, diverses raisons font, à ce jour, obstacle à une réussite réelle. A l'image d'une greffe que l'on effectuerait sur un tronc ancien, il se produit des difficultés de croissance, d'épanouissement. On peut aussi apercevoir des réactions de refus. En bref, la greffe est fragile et elle risque de végéter.

Quelles en sont les principales raisons ?

- LA BANALISATION INTERNE

Jusqu'à présent cet enseignement étant parallèle, hors horaire, il avait l'avantage de poser problème et le défaut de manquer de moyens. Il vivait en quelque sorte à côté de l'arbre comme une plante quelque peu sauvage. La greffe lui procure d'autres moyens, mais, en même temps lui enlève l'avantage d'être remarquée. De plus, son insertion en concurrence avec d'autres disciplines (autres langues vivantes, par exemple), lui demande un surcroît de vigueur dont il ne dispose pas encore. Cet enseignement risque donc de s'épuiser rapidement, non de lui-même (la greffe vaut ce qu'elle est), mais en raison de l'arbre lui-même qui ne permet pas, pour l'instant, un transfert de sève suffisant. En d'autres termes, le "débrouille-toi tout seul" est de rigueur et trop peu d'éléments dans l'ensemble des disciplines enseignées y apportent écho. D'où ce sentiment d'être marginalisé dans cet enseignement.

Il est nécessaire que les collègues, dans d'autres disciplines, reconnaissent explicitement la valeur de cet enseignement, qu'ils y fassent référence, qu'ils contribuent à lui apporter une raison d'être, interne. Ceci, par le fait d'éléments culturels, linguistiques, sociologiques, économiques, historiques, géographiques régionaux qu'ils inséreront dans leurs cours.

- L'INDIFFÉRENCE EXTERNE

Un arbre ne vit pas seul. Outre ses racines, son tronc, ses branches, feuilles et fleurs, il vit dans un environnement qui reçoit de lui -et qui lui apporte- les éléments nécessaires à sa croissance. De même, l'enseignement a besoin de l'intérêt de la population, ses forces vives, son imagination, ses raisons essentielles, son cadre de vie, etc.... Sur un arbre, une greffe peut être placée en de multiples endroits avec plus ou moins de chances de succès. Il est possible que l'endroit (sans compter la technique opérée) ait été mal choisi, hâtivement ou avec trop de prudence, pour ne pas vouloir une trop grande ou trop rapide éclosion, par exemple.

Ainsi, une greffe peut ne pas recevoir assez de lumière solaire, ou bien végéter sur une branche secondaire, alors que sur une branche principale et en pleine lumière, elle eût connu de meilleures conditions de vie.

Pour ce qui est de la population vis-à-vis d'un enseignement donné, la place dévolue à cet enseignement dans un cadre général, entraînera normalement, de sa part, une attitude d'intérêt relatif. Or, la population bretonne s'est éloignée de sa langue et de sa culture pour des raisons historiques et économiques connues (quoique pas assez vulgarisées). Pour réduire cette indifférence externe qui joue directement sur les effectifs d'élèves, il faudrait donner à cet enseignement une place de choix qui permettrait rapidement un accroissement de ses capacités.

Il est faux de dire, par conséquent, qu'au vu de l'impact relativement faible de cette insertion, cela ne valait pas la peine, ou que "c'est un luxe", ou que le problème est réglé, ou encore que cet enseignement n'intéresse qu'une minorité. Il serait plus sain de reconnaître que l'impact a été à la mesure de l'insertion, faible elle aussi.

C'est pourquoi, logiquement, par rapport à cet enseignement, nous pouvons demander plus et mieux : langue et culture de Bretagne sont normalement nécessaires à tout un chacun prétendant faire partie ou s'intéressant à cette communauté en raison des caractères spécifiques qui l'identifient et par lesquels elle s'identifie encore. Avec un souci de ne pas aller trop vite sans doute, car il faut tenir compte de la croissance de son insertion, donc de son aptitude à répondre aux besoins qu'elle fait naître. L'amélioration de sa situation ne manquerait d'ailleurs pas d'entraîner des dispositions sociales, voire professionnelles... qui lui apporteraient des raisons supplémentaires de vivre et de prospérer.

En conclusion, il faut éviter la marginalisation de cet enseignement, lui donner une place essentielle dans le système éducatif en Bretagne, le placer dans une position valorisante vis-à-vis de la population concernée. Quelques moyens parmi d'autres :

- la mise en oeuvre de moyens propres à "régionaliser" l'ensemble de l'enseignement (toutes matières) ;
- l'amélioration des qualifications et des statuts des enseignants de breton ;
- la mise en place effective d'une approche linguistique et culturelle obligatoire au niveau de l'enseignement primaire et secondaire ;
- la mise en oeuvre de dispositions pratiques reconnaissant aux détenteurs de qualifications dans ces domaines, d'atouts professionnels supplémentaires.

L'équipe pédagogique du L.E.P. Marie Le Franc ne se contente pas de travailler sur le terrain du lycée. Elle participe aux travaux des I.P.L.B. 56, élabore une conception de la matière et de ses méthodes, de ses programmes, témoine ces propositions :

#### PROPOSITIONS FAITES A LA COMMISSION PROGRAMMES LANGUE ET CULTURE BRETONNES

SUITE A UNE EXPERIENCE MENÉE DEPUIS 5 ANS  
AU L.E.P. MARIE LE FRANC DE LORIENT

En nous maintenant dans notre domaine (le L.E.P.) et sans pouvoir donner un avis sur tous les niveaux, il nous apparaît d'ores et déjà nécessaire que soit porté à la connaissance de tous ce qui se fait actuellement aux différents niveaux d'enseignement. C'est en effet le rôle du C.R.D.P. et des C.D.D.P. de grouper ces informations et de les diffuser largement en essayant d'extraire des outils pédagogiques intéressants.

De la même façon nous demandons que soit porté à notre connaissance l'ensemble des programmes qu'établira la Commission. Il est important de savoir ce qui se fait ailleurs que chez nous (surtout en amont).

Nous avons distingué essentiellement 4 niveaux, avec pour le 3e niveau une distinction cycle court/cycle long. D'autre part, pour les L.E.P., nous devons faire une distinction entre CAP et BEP. Mais nous devons d'abord proposer un cadre général d'approche de cet enseignement. Nous nous limiterons à cela et suggérerons des repères pour le contenu.

##### Un cadre général d'enseignement

Nous pouvons distinguer 4 phases qui se suivent ou s'enchevêtrent :

- 1ère phase : la sensibilisation
- 2ème phase : l'apprentissage
- 3ème phase : la pratique
- 4ème phase : l'approfondissement

##### 1. La sensibilisation

Quel que soit le niveau, il apparaît que la sensibilisation constitue le premier travail à réaliser. A ce sujet la langue bretonne ne peut être considérée comme une langue comme les autres. La vie de chaque élève fourmille de détails se rapportant à la langue et à la culture bretonnes :

ainsi on privilégiera dans le contenu de sensibilisation tout ce qui a trait à la vie de pays (découverte et activités). C'est dire que la démarche sera d'abord culturelle. L'approche de la langue viendra dans la foulée comme éléments trouvés dans la découverte et les activités.

Cette phase de sensibilisation/motivation est à faire à tous les niveaux en procédant par adaptation. Quel que soit le niveau en effet, il y a toujours des élèves qui n'ont jamais été sensibilisés.

##### 2. L'apprentissage

Des manuels et des méthodes existent. Il y a dedans des progressions. La Commission peut s'appuyer sur ce gisement pour distinguer différents niveaux d'apprentissage. La difficulté tient sans doute aux articulations de cycle à cycle, donc du fait qu'au sein d'une même classe, d'une même section, il

ait des élèves à des niveaux très différents de connaissance. C'est pourquoi il est utile de préciser dans chaque livret scolaire l'acquisition de l'élève dans ce domaine.

**Comment repérer l'acquisition précisément ?**

- par l'établissement d'une graduation basée sur la connaissance, pour ce qui est de la langue, d'une masse de vocabulaire et d'une série de structures

- à savoir le travail que l'on peut réaliser en une année, à raison d'1/2 heure par semaine, cela correspond à 1 demi-degré (la moitié de la méthode d'Albert Deshayes et encore !)

- de la classe de CP à la classe de Seconde, il est possible de trouver 7 degrés d'apprentissage correspondant en gros à une acquisition des structures principales et du vocabulaire courant (méthode Per Denez en référence + augmentation au niveau du 7e degré) à raison de 2 heures par semaine.

Nous obtenons le schéma suivant :

degré				
Maternelle	0			
CP	1	Bases (Méthode Deshayes)	Articulation LEP	
CE	2			
CM	3			
6e et 5e	4	Bases	sections CAP	
4e	5			3
3e	6			4
2de	7		sections BEP	
			Bases+4	5
			5	6
1ère + Term.	approfond <sup>t</sup>			

2 cas à chaque fois, suivant que l'élève a déjà fait du breton ou non

**3. La pratique**

A développer chaque fois que cela est possible surtout dans le cadre d'activités péri-scolaires (mais pas exclusivement). Il importe que les élèves (surtout adolescents) soient motivés d'une manière concrète. C'est le cas en particulier au L.E.P. où les références constantes doivent être faites vis-à-vis de projets à mener à terme et dans lesquels ils développent le sens de l'équipe et l'esprit d'initiative. Le faire en breton devrait susciter plus d'un PAE ! (Projet d'Action Educative).

Donc dans cette direction, il faudrait que les établissements, les enseignants de breton permettent la réalisation de tels projets.

Dans le même ordre d'idées, l'enquête-reportage, l'utilisation du magnétophone, des cassettes... ouvrent un champ d'activités énorme pouvant aller jusqu'à la réalisation d'émissions de radio.

**4. L'approfondissement**

Nous ne pouvons guère parler de l'aval de cet enseignement (le contenu nous échappe).

Dans cette suite cependant, il y a à parler de la formation des enseignants (instituteurs et professeurs du L.E.P.).

Pour ce qui nous concerne, nous demandons que l'ENNA de Nantes ouvre une formation complémentaire de langue et culture bretonnes pour les PEG Lettres en particulier appelés ainsi à devenir PEG Lettres français-breton comme il en existe français-histoire ou autre.

Contenu de la formation (2 ans en école) =

l'équivalence des 7 premiers degrés.

niveau	sensibilisation	apprentissage	pratique
maternelle 1 2 3a 3b 3c 3d 4	X X (X) (X)	(X) X X X X (X)	(X) (X) X X X X
niveau 1	{chansons simples histoires découverte du milieu dessins à thèmes danses costumes...}	Langue : mémoire audio-orale sur comptines, jeux... Culture : impulsions à la créativité (on apprend en faisant et en créant).	écoles bilingues ou de type DIMAN
niveau 2	idem mais adapté à l'âge, histoire, géographie toponymes, patronymes fiches à construire sur thèmes (dessin + vocabulaire)	Langue : idem + les premières structures ex : méthode Albert Deshayes. Culture : idem - découverte du milieu - méthodes actives, enquêtes... - 1er effort de mémorisation (histoire, géographie...).	
niveau 3a	idem niveau 2 + activités péri-scolaires de sensibilisation : - randonnées, chantiers... - visite expos, musées...	Langue niveau 3a.1 : idem niveau 2 niveau 3a.2 : équivalence Livres Per Denez (brezhoneg buan hag aes) ou méthode Le Du - Le Berre étude de textes ex : adaptation méthode Tricoire (en plus court). Culture insertion de la culture bretonne dans l'enseignement des Lettres, Histoire, Géographie, dessin + heure de culture bretonne pour certaines sections (bâtiment, hôtellerie, tourisme).	séquences parlées sur une situation donnée : ex : au restaurant / dans une boulangerie / chez le médecin / ... stages de langue, journées de langue avec comme support : - une randonnée - un chantier - un grand repas / fête... enquête-reportage auprès des bretonnants.

EXEMPLE D'ÉLÉMENTS DE SENSIBILISATION  
 À LA LANGUE ET À LA CULTURE BRETONNES  
 PROPOSÉS AUX ÉLÈVES DE CPPN DU LEP

année 1980 - 1981 (24 semaines)

- Séances de 55 mns comprenant en général :
- 1 séquence langue (vocabulaire et expressions connues)
  - 1 séquence culture (thème)
  - 1 séquence récréative (chants, jeux, B.D....)

Semaine 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les noms de personnes</li> <li>origine et signification des noms portés et connus</li> <li>. chant : Ma breur Jakes</li> </ul>
S 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les noms de lieux : rechercher les noms de lieux de la commune</li> <li>. chant : Ma breur Jakes</li> <li>. bande dessinée : "Le Bonomig des Penn-Sardin"</li> </ul>
S 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les noms de lieux (suite)</li> <li>. bande dessinée : (suite)</li> <li>. un jeu traditionnel : le domino</li> </ul>
S 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les noms d'animaux : surnoms, sobriquets, expressions</li> <li>. chant : Ar yarig wenn</li> <li>. bande dessinée : (suite)</li> </ul>
S 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>. un conte : Groac'h al loc'h : la fée de l'étang</li> <li>. chant : la jument de Michao</li> <li>. bande dessinée : (suite)</li> </ul>
S 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les noms d'arbres</li> <li>. poésie : Gwez (Youenn Gwernig)</li> <li>. un jeu traditionnel : le trois-sept</li> </ul>
S 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les parties du corps : noms dérivés et expressions populaires</li> <li>. texte : les fermetures de conserveries (d'après une poésie de Claude Besson)</li> <li>. chants : rappel</li> </ul>
S 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>. la carte de Bretagne : principales villes</li> <li>. la rivière du Scorff : tracé et lieux-dits</li> <li>. chant : Marijanig Lagad bran</li> </ul>
S 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>. la mer : noms de situations (côte, port, plage...)</li> <li>. la rivière du Blavet : tracé et lieux-dits</li> <li>. chant : Tri Martolod</li> </ul>
S 10	<ul style="list-style-type: none"> <li>. la carte de Bretagne : les rivières</li> <li>. thème de la pollution des rivières</li> <li>. chants : rappel</li> </ul>

Semaine 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>. la carte des Pays celtiques</li> <li>. origine des Pays celtiques</li> <li>. chant : An alarc'h</li> </ul>
S 12	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les jours de la semaine</li> <li>. thème de l'Arbre (d'après publication Skol Vreizh)</li> </ul>
S 13	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les mois de l'année</li> <li>. thème de l'Arbre (suite)</li> </ul>
S 14	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les nombres</li> <li>. thème de l'Arbre (fin)</li> <li>. chants : rappel</li> </ul>
S 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les prénoms masculins</li> <li>. les instruments de musique</li> </ul>
S 16	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les prénoms féminins</li> <li>. thème : Tristan et Iseult (voir Skol Vreizh)</li> </ul>
S 17	<ul style="list-style-type: none"> <li>. thème : Tristan et Iseult (suite)</li> </ul>
S 18	<ul style="list-style-type: none"> <li>. thème : Tristan et Iseult (fin)</li> </ul>
S 19	<ul style="list-style-type: none"> <li>. l'arbre généalogique (noms des parents, oncles, tantes...)</li> <li>. les cuillers d'amour au Pays de Galles</li> <li>. chant : An durzhunell</li> </ul>
S 20	<ul style="list-style-type: none"> <li>. les origines de la Bretagne</li> <li>. bande dessinée : le vaisseau de pierre (Bidal)</li> </ul>
S 21	<ul style="list-style-type: none"> <li>. thème : les fleurs (vocabulaire et expressions)</li> <li>. l'enchanteur Merlin et Viviane</li> <li>. chant : Ar pilhaouer</li> </ul>
S 22	<ul style="list-style-type: none"> <li>. thème : la nourriture (repas et gastronomie)</li> <li>. le Roi Arthur</li> <li>. bande dessinée : (suite)</li> </ul>
S 23	<ul style="list-style-type: none"> <li>. thème : les oiseaux</li> <li>. Lorient port de pêche</li> <li>. bande dessinée : (suite)</li> </ul>
S 24	<ul style="list-style-type: none"> <li>. thème : les poissons</li> <li>. l'alcoolisme en Bretagne</li> <li>. bande dessinée : (suite)</li> </ul>

Pour terminer la présentation bien incomplète de ce dossier, voici un texte de réflexion qui, parce qu'écrit en 1981, est daté par certains détails, mais n'en reste pas moins valable dans son ensemble.

POUR LE MOINS OU POUR LE PLUS ?

(16.01.81)

Soutenir l'enseignement de la langue bretonne dans un établissement scolaire peut ressembler à un pari basé sur une toute petite chance de réussite multipliée par une très grande ferveur. Cette espérance, toute mathématique, nombre de personnes l'ont eue en Bretagne et l'ont encore contre vents et marées. Mais, conserver cette espérance intacte est difficile. Si la Charte culturelle, octroyée par Giscard d'Estaing, valorise cet enseignement, il en va autrement dans la réalité.

En effet, il semble vain de vouloir développer notre langue si, parallèlement, ne se développent les conditions sociales favorables à son épanouissement dans la vie quotidienne. Le langage est vie, et la vie est multiple. Encore faut-il que nous en soyons conscients. Sinon l'enseignement de la langue bretonne apparaît bien ambigu, car ses conditions d'existence ne rentrent pas dans le discours officiel de notre République. Parlons donc de cette ambiguïté.

A propos, par exemple, de l'enseignement de l'histoire. Comment faire admettre à travers l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes, l'existence d'une histoire bretonne différente de l'histoire de France enseignée dans le même établissement par des collègues avec qui, par ailleurs il est possible d'entretenir d'excellents rapports ?

Que dire de l'ignorance du corps enseignant, dans son ensemble, de l'origine socio-culturelle des élèves, ou -s'il n'y a pas ignorance- de la façon délibérée de passer outre et d'appliquer à chacun le schéma simplificateur aussi pauvre qu'un PGCD : "Les petits Français ceci, les petits Français cela...?"

Que dire encore de la formation professionnelle quand il est notoire que certaines sections de L.E.P. n'offrent que peu ou très peu de débouchés en Bretagne et que, pour trouver du travail, les jeunes devront partir, bon gré, mal gré ? Même si la jeunesse a un besoin vital d'horizons nouveaux, est-il possible de transformer un diplôme de CAP en billet de voyage sans avoir l'impression de démanteler un pays ? Et enseigner le breton à des jeunes qui seront "forcés" de partir, est-ce crédible ?

Comment dire enfin, sans vouloir blesser personne, que nous pouvons être aussi rivaux de la marée noire et proches parents des habitants de Plogoff ? Nos structures officielles nous obligent à penser que les marées noires sont des catastrophes fatales faisant partie des impondérables de nos sociétés modernes..., que Plogoff est une verrue nécessaire..., et ainsi, tel autre touristique par nécessité économique... C'est le démantèlement ordonné à coups d'enquêtes d'utilité publique. Admettre cela revient à admettre en fin de compte, qu'au nom de la solidarité nationale, il n'y a pas une seule parcelle de territoire qui nous revienne de droit, à nous, les Bretons ! ?

A ce jeu-là de "pousse-toi d'là que j'm'y mette", c'est l'existence elle-même de notre communauté qui est menacée. Alors, l'enseignement du breton ? Pourquoi ? C'est un miroir aux alouettes, un piège pour nous faire relever la tête quand le sol se dérobe sous nos pieds.

D'un côté la Charte culturelle, de l'autre le démantèlement économique et social. En valorisant notre culture et notre langue, la Charte culturelle a permis de consolider des repères essentiels de notre identité. Ainsi, et à cause de cela, nous avons pu prendre à bras-le-corps l'avenir de cette langue et notre avenir à travers elle et à travers la communauté qui en est dépositaire. Or, nous piétons, économiquement et socialement, comme s'il était convenu que le culturel ne puisse prendre force et vigueur dans une population active et entreprenante. Ce n'est que pure hypocrisie et l'enseignement de la langue est inutile si la communauté qui la nourrit et la porte encore, disparaît. Une identité sans communauté, c'est comme un luxe sans moyens, un "Cheval d'orgueil" en quelque sorte, une plante grasse que l'on met sur les balcons pour la "montrer" comme on dit chez nous. Quelle vanité et quelle dérision !

Alors, rien ne va plus ! Notre communauté se dilue dans un mélange entretenu par les mass-média et la mobilité de la main-d'oeuvre. La dignité retrouvée, la confiance, l'imagination créatrice, ce côté positif de nous-mêmes que nous retrouvons à travers notre langue et notre culture, se heurtent à l'incroyable lenteur des structures et des administrations à comprendre ce phénomène de réappropriation de notre identité, et à l'accepter.

Une des clés pour nous comprendre, nous les Bretons, c'est que si nous avons partagé si généreusement le destin de la France, nous n'avons jamais cessé d'être Bretons. Bretons, nous sommes potentiellement bien plus riches que ce à quoi voudraient nous réduire une idéologie nationale simpliste et une société de consommation omniprésente. Entre les nombres 24 et 30, il y a un diviseur commun : c'est 6. C'est le plus grand possible. C'est peu, mais c'est réel. Vouloir tout réduire à 6, c'est cela être Français actuellement. Dans cet hexagone de "schizophrènes-sur-macadam" peu importe ce que l'on vit pourvu que l'on meure pour ou dans la Patrie. Autant aller vivre chez les Patagons ou dans quelque endroit sombre. Nous pourrions toujours essayer d'y exploiter la différence...

Nous demandons d'être reconnus pour ce que nous sommes. Aucune solidarité n'est possible sans cela. Ou alors, il faudrait admettre que la solidarité nationale n'a pas besoin des Bretons, ni des Basques, ni des Corses, ni des Occitans... Et pourtant, que ne ferions-nous ensemble ? Le plus petit commun multiple de 24 et de 30, c'est déjà 120. Vision de l'esprit ? Pas seulement cela !

Malgré tout, restons positifs, c'est notre meilleur atout. Il existe des solidarités multiples qui engagent différentes parties de nous-mêmes, reconnues dans les termes du contrat. Il en est une que nous devons développer de toute urgence : c'est notre solidarité à nous en tant que Bretons : notre solidarité bretonne, sans exclusion, ni fanatisme. Une solidarité, en plus d'autres que la vie nous a amenés à forger. Parce que cette solidarité-là nous est aussi nécessaire qu'une autre. Arrêtons de jouer à cache-cache avec nous-mêmes, à mettre un voile pudique sur notre "bretonnité". Mieux, ouvrons la porte, évacuons notre inhibition. Sans violence et avec un brin d'humour. A partir de nos lieux de travail, de nos quartiers ou de nos villages, développons cette solidarité concrète, sur le tas, pour avoir la possibilité de vivre chez nous, ou ailleurs, en tant que Bretons. Comme les maillons d'une chaîne à venir. Sans queue, ni tête, mais de poids.

Ar Chadenn  
Pour que les jeunes  
vivent leur culture

Mikael FLOCH

Depuis trois ans environ, un groupe d'enseignants du type d'enseignement professionnel Marie Le Franc, ont approuvé le besoin de créer une association culturelle bretonne : « Ar Chadenn ». Enseignants, parents et élèves se retrouvent ainsi dans un groupe d'entraide et de développement ayant pour but de développer l'esprit de solidarité dans les domaines de l'écrit, social et culturel. Pour écouter un concert - conférence donnée dans l'un des foyers du lycée par M. Jaffrenou, luthier à Arradon et son épouse, bellane joueuse de harpe celtique (Notre cliché). Cette année, le groupe d'enseignants a mis au point un programme d'une heure par semaine de civilisation bretonne pour une classe de CPN, classe préparatoire. Le programme est très impressionnant. En voici quelques extraits : les noms de personnes, le chant, l'histoire de la Bretagne, sa géographie, poésie, étude des instruments de musique traditionnelle bretonne, la légende de Tristan et Yseult, la danse des bretonnes, la danse des bretonnes.

# Minorités

IPAR-EUSKADI : IKASTOLAK TOUJOURS EN LUTTE

Note de la rédaction : comme il est d'usage dans AR FALZ, nous laissons à notre camarade basque l'entière responsabilité de ses jugements ; les opinions qu'il exprime ici sur le SNI n'engagent évidemment que lui-même.

Les IKASTOLAK (écoles du peuple basque) sont nées en Euskadi Nord (partie comprise dans l'Etat français) il y a quelque 12 années, démarrant ainsi une expérience qui portait déjà ses fruits en Euskadi Sud sous l'époque franquiste.

En 12 ans d'existence les IKASTOLAK en sont arrivées à scolariser 700 enfants (cette année 1982-1983), à employer 62 personnes, à développer tout un mouvement culturel, et surtout à concrétiser une alternative autogestionnaire née au sein du peuple basque, alternative concrète et efficace contre la débasquisation d'Euskadi Nord.

Modeste apport de notre lutte aux autres peuples opprimés : l'exemple a été suivi avec les DIWAN-S, CALANDRETTA-S ...

## UN AN DE LUTTES INTENSES

L'année scolaire 1981-1982 a été marquée en Euskadi Nord par une longue mobilisation impulsée par SEASKA (fédération des IKASTOLAK) et soutenue par tout le mouvement culturel basque des deux côtés de la frontière.

Deux revendications centrales à cette mobilisation :

- prise en charge financière immédiate des IKASTOLAK par l'Etat français,
- ouverture de négociations en vue de l'installation d'un nouveau service public d'éducation en Euskadi Nord, système plus connu sous le nom de "double filière" : une filière où l'enseignement en maternelle serait intégralement dispensé en basque avec introduction progressive du français à partir du primaire (système actuel des IKASTOLAK), une autre filière avec enseignement en français en maternelle et introduction progressive du basque à partir du primaire.

Le choix de l'une ou l'autre des filières serait laissé aux parents, par contre, et c'est ainsi que nous entendons "réparation historique", tous les enfants apprendraient et le basque, et le français, et seraient ainsi parfaitement bilingues.

Pendant 10 (longs) mois, les actions se sont multipliées : pétitions, accords municipaux, communiqués, occupations de nombreux établissements publics, du Rectorat à Bordeaux, grève de la faim, manifestations dont celle du 26 Juin 1982 à Bayonne, regroupant plus de 4 000 personnes (chiffre considérable pour une population de 250 000 hab) et se terminant par 2 heures d'affrontements avec les "forces de l'ordre".

Il fallut 10 mois pour qu'enfin SEASKA puisse trouver un interlocuteur, 10 mois à se perdre dans les dédales du pouvoir socialiste, 10 mois à gouter des matraques socialistes car c'est ainsi que le pouvoir répondait à nos revendications.

Le pouvoir de gauche céda finalement le 1er Juillet et un accord signé entre SEASKA et le Recteur MARTIN de l'Académie de Bordeaux prévoyait :

- le renflouement de SEASKA : l'Etat s'engageait à verser 1 M de Fr. équivalent au déficit de SEASKA ;
- l'accès pour SEASKA à certains services publics (ramassages scolaires, bourses, ...);
- une concertation entre les 2 parties sur :
  - l'expérience pédagogique, le matériel...
  - les locaux,
  - la formation des enseignants,
  - le suivi et la valorisation de l'expérience pédagogique IKASTOLA et celle des écoles expérimentales bilingues que prévoit de créer le gouvernement.

Cet accord était bien loin des revendications initiales, mais c'était un début et surtout cela permettait de souffler un peu. C'était toujours cela d'arraché.

## PROMESSES NON TENUES ET OFFENSIVE CONTRE SEASKA

De cet accord du 1er Juillet, seul le second point fut respecté. Des 100 millions anciens, seule la moitié est parvenue à SEASKA.

Mais surtout, il y a un mois, le Recteur MARTIN a fait connaître son projet d'écoles expérimentales "bilingues".

Au-delà des belles déclarations de principe qui ont fait bondir un SNI toujours aussi écoeurant de jacobinisme et dégoûlant de chauvinisme français, le but de ce projet est clair : la marginalisation des IKASTOLAK :

- la concertation prévue dans l'accord du 01/07 n'a pas eu lieu et le projet a été conçu unilatéralement par les super-pédagogues de Bordeaux;
- la création de ces écoles expérimentales est prévue même (et surtout !) là où il y a des IKASTOLAK : le contraire avait été décidé en Juillet. L'E.N. a déjà effectué des démarches vers certains parents d'IKASTOLAK ;
- dans ces écoles expérimentales "bilingues", le basque sera relégué au rang de langue faible. L'enseignement des matières fondamentales (sciences, histoire...) se fera en français ;
- les écoles ne s'ouvriront qu'avec l'accord des parents, du corps enseignant, du directeur de l'école : il suffit que l'un des deux derniers cités soit en désaccord pour que cela ne se fasse pas.

Comme s'il n'y avait jamais eu d'IKASTOLAK en Euskadi Nord : on roulait en voiture, on nous propose maintenant la trottinette !

A travers ce projet, le pouvoir va tenter de faire croire à la population qu'il dispense un enseignement bilingue, qu'il oeuvre à la sauvegarde de notre langue.

De ce fait, l'IKASTOLA se trouve injustifiée et ne tardera pas à être marginalisée par l'Etat (coupure des subventions déjà bien faibles : 8 % du budget), par l'opinion publique.

C'est du moins l'habile calcul du pouvoir.

Pourquoi un tel acharnement ?

- Parce que l'Etat sait que dans les IKASTOLAK, quel que soit son milieu linguistique d'origine, l'enfant arrive à être réellement bilingue.

- Parce qu'ils ne veulent pas qu'Euskadi Nord, dépossédé de sa langue par l'école principalement, soit rebasqué par cette même école, même si le français garde un statut de 2ème Langue.

Ce sont des colonisateurs et ils réagissent en colonisateurs. Le P.S se retrouve d'ailleurs sur ce terrain avec la droite locale qui, majoritaire au Conseil Général, vient de voter une subvention en baisse de 20 % pour les IKASTOLAK.

### 1 9 8 3 : UNE NOUVELLE ANNÉE DE LUTTE

C'est dans ce contexte que s'est annoncée l'année 1983. Avec en plus le torpillage par le Conseil Général (il serait trop long ici d'expliquer les raisons historiques et sociologiques de l'emprise du notabilisme de droite en Euskadi Nord) de la "mission RAVAIL" ayant trait à la culture basque et qui était déjà bien en deça de nos besoins vitaux.

La lutte va donc redémarrer. Le comité de coordination de campagne s'est reconstitué à SEASKA et élabore un plan d'actions pour les prochains mois. La lutte risque de se durcir et plus que jamais nous aurons besoin de la solidarité de tous.

Ce combat est vital et décisif : l'IKASTOLA est l'école du peuple basque en lutte pour sa libération nationale et sociale. C'est un pont vers l'avenir, vers la récupération de notre identité, de nos droits, vers la prise en charge concrète de notre vie, vers la création d'une société autogestionnaire. Car l'IKASTOLA est une école autogestionnaire, gérée, animée et portée de bout en bout par les collectifs de parents, enseignants et bienfaiteurs : le SNI ne peut pas en dire autant de l'école publique française qu'il porte au rang de mythe !

Tout le mouvement basque se retrouve uni derrière SEASKA, car l'IKASTOLA c'est l'apport le plus concret et efficace du mouvement indépendantiste ces dernières années, c'est le premier pas vers la rebasquisation totale d'Euskadi, c'est une utopie que nous vivons tous les jours.

IKASTOLA = HERRI ESKOLA !  
( " = ECOLE DU PEUPLE )

LADIX ARROSAGARAI - Euskadi, 03/01/1983

# Republique Sahraouie

interview d'Alain Kervern

A l'occasion de la signature d'un contrat d'amitié et de solidarité entre BREST et la ville de BIR-ENZARAN, en République Sahraouie (SAHARA OCCIDENTAL), une délégation bretonne s'est rendue dans les territoires libérés par l'armée sahraouie et a pu voir de près dans quelles conditions lutte ce petit peuple pour conquérir son indépendance et le droit de vivre en paix. Dans la délégation se trouvait un membre d'AR FALLZ, Alain KERVERN, auprès de qui notre revue a recueilli les impressions suivantes :

**AR FALLZ** : Développer des liens avec le peuple sahraoui, pourquoi ?

**Alain KERVERN** : Eh bien, plusieurs raisons ont poussé en effet des Brestoïses à s'intéresser à la lutte exemplaire de ce peuple. Ce projet d'échanges entre BREST et BIR-ENZARAN va d'abord permettre d'élargir l'horizon culturel des Brestoïses. La culture bretonne a d'ailleurs toujours puisé une étonnante vigueur en s'ouvrant aux vents du monde. C'est un signe de bonne santé et de richesse. Et puis, le problème du SAHARA OCCIDENTAL est un combat méconnu du grand public, car il ne rentre pas dans le jeu d'influence des deux supergrands. En outre, nous savons que le gouvernement français a été longtemps engagé du côté du MAROC, pays qui réclame l'annexion de ce pays à son profit et aujourd'hui encore, quelque trois cents coopérants militaires français sont présents dans l'armée marocaine. Raison de plus pour sensibiliser les Bretons - dont beaucoup sont militaires - au sort de ce peuple héroïque. C'est enfin un problème de justice élémentaire. Voilà un peuple qui lutait depuis des lustres contre les colonisateurs espagnols. En 1976, le Comité de décolonisation de L'ONU, avec l'accord de l'Espagne préconise des élections dans ce territoire, pour que la population détermine elle-même son avenir, et puis, brusquement, éclate cette trahison, c'est à dire l'accord secret entre MADRID, RABAT et NOUAKCHOTT, qui prévoit le dépeçage du pays entre le MAROC et la MAURITANIE. C'est l'irruption brutale de l'armée marocaine dans les territoires sahraouis, les bombardements au napalm, le mitraillage des réfugiés, la destruction des villes, l'empoisonnement des puits, bref l'invasion d'un ennemi inattendu, beaucoup plus agressif et puissant que l'ancien occupant espagnol. La population affolée, fuit vers les frontières, et le Front de libération de ce pays, le Front Polisario, (qui luttait déjà contre les espagnols) fait face à l'envahisseur avec une organisation de résistance qui se mue en quelques mois en une armée de libération capable de remporter ensuite les succès militaires que l'on sait.

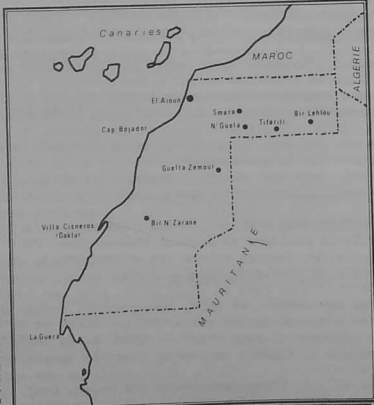
AR FALZ : Comment ça se passe dans les camps de réfugiés ?

Alain KERVERN : Les hommes sont tous dans l'armée de libération, si bien que dans les camps, on ne trouve que des femmes, des vieillards, des enfants. Les camps sont remarquablement bien organisés. Chaque agglomération a été reconstituée dans les camps, et les habitants des villes et des villages détruits ont pu reconstituer leur vie sociale. Les assemblées populaires des daïras (l'équivalent de nos conseils municipaux) sont composées de responsables de la santé, de l'approvisionnement, de l'enseignement, des affaires sociales, de la sécurité, de la formation. Chaque responsable a ensuite des correspondants dans les "quartiers" etc... Pour donner un exemple parlant, la prévention médicale y est exceptionnellement efficace, puisque le taux de mortalité infantile y est aujourd'hui le plus bas d'AFRIQUE. Les cadres de cet embryon d'administration sont formés dans une "école du 17 Février" (date de la proclamation de la République sahraouie en 1976) qui est un centre de formation professionnelle, politique, et militaire. Le centre est lui-même tenu par des femmes dont l'une est venue en BRETAGNE il y a deux ans dans le cadre du "tro-Breïah" d'une délégation sahraouie. Dans les camps qui sont situés sur un territoire concédé par l'ALGERIE à la République sahraouie, la population dépend pour sa subsistance de l'aide humanitaire internationale. Beaucoup d'efforts sont faits pour qu'un maximum soit réalisé par les gens eux-mêmes. Une grande partie des vêtements et des tapis sont confectionnés de cette façon. Il y a aussi le surplus de légumes ou de fruits que l'armée sahraouie produit dans des coopératives qu'elle entretient pour sa consommation dans les territoires libérés.

à Brest, M. Maille, maire de Brest, a été reçu par M. Kervern pour le faire savoir à Brest. M. Kervern a été reçu par M. Maille, maire de Brest, le 17 février 1976. M. Kervern a été reçu par M. Maille, maire de Brest, le 17 février 1976. M. Kervern a été reçu par M. Maille, maire de Brest, le 17 février 1976.

**Une conférence de presse**

Arrivée jeudi soir à Brest, la délégation devait consacrer une journée de vacances à une visite de la ville. Samedi matin elle a eu lieu une conférence de presse à Brest, au cours de laquelle M. Kervern a informé notamment de la situation de la République sahraouie. M. Kervern a été reçu par M. Maille, maire de Brest, le 17 février 1976.



Signature des textes en Français, Breton et Arabe. Pour la délégation venue à Brest, le contrat d'armes devait être signé dans l'immédiat. Une grande connaissance du pays est requise pour le contrat d'armes et son soutien à sa

Ar. M. Kervern, en l'honneur du texte du contrat d'armes. La journée d'hier fut consacrée pour les hôtes de Brest à une visite du ministère.

OWAY France

AR FALZ : Pourquoi la population ne revient-elle pas dans la partie du SAHARA libérée par l'armée sahraouie ?

Alain KERVERN : Parce que l'armée marocaine a la maîtrise de l'air, grâce aux "Mirages" vendus par le gouvernement français à HASSAN II. Les territoires que nous avons parcourus en Land-rover avec les combattants sont effectivement contrôlés par l'armée sahraouie, mais les villes de BIR-ENZARAN, de GUELTA-ZEMMOUR, de N'GALA, que nous avons visitées ne sont plus que des ruines. Comme les raids aériens sont toujours possibles, il est difficile à la population civile de revenir reconstruire les villes, d'autant qu'un important travail de déminage doit d'abord être effectué.

AR FALZ : Où en est la situation aujourd'hui ?

Alain KERVERN : L'élément le plus important de ces derniers mois est l'entrée en scène des ETATS-UNIS au côté de HASSAN II dans ce conflit. Militairement, cela constitue une aide précieuse pour l'armée marocaine démolie par ses revers militaires, et qui s'est repliée derrière une ligne fortifiée englobant EL AIJUN, SMARA et DAKHLA. La technologie américaine va apporter de l'aide aux Marocains. Diplomatiquement, la situation est pratiquement bloquée puisque malgré le retrait volontaire des représentants de la République sahraouie de la dernière session de l'organisation de l'Unité Africaine, dans un souci d'apaisement africain, les Marocains continuent à s'y faire sentir à propos du SAHARA mais aussi du TCHAD. La République sahraouie est pourtant reconnue par 57 pays dans le monde, et le soutien le plus actif dont elle bénéficie vient des pays non alignés. Les Sahraouis, dans la situation actuelle, espèrent beaucoup en une évolution de la situation au MAROC, où le poids de cette guerre prend des proportions de plus en plus lourdes sur le plan social. Et puis, il y a ces centaines de prisonniers marocains, qui sont aux mains du Polisario, et que le gouvernement marocain ne veut pas reconnaître. Ce pourrait être autant d'ambassadeurs de la cause sahraouie auprès du peuple marocain. C'est pourquoi le MAROC ne veut pas les récupérer.

De toutes façons, les Sahraouis se sont installés dans une guerre qui sera, estiment-ils, longue et dure.

AR FALZ : En conclusion ?

Alain KERVERN : Par le caractère exemplaire de son combat, le peuple sahraoui illustre parfaitement ce dont est capable un peuple farouchement attaché à sa liberté. Et la dimension de ce combat rejoint celle de tous les peuples du monde qui, à des degrés divers sont privés de liberté. Le langage que nous ont tenu nos amis sahraouis tout au long de notre voyage avait une grande résonance en nous, car il était comme l'écho lointain des luttes que nous menons nous aussi en BRETAGNE, pour la défense des droits les plus élémentaires du peuple breton. Dans son essence, le combat sahraoui rejoint les luttes bretonnes, même s'il faut souligner des contextes historiques et des situations différentes. Et la victoire des Sahraouis, ce sera aussi un peu la nôtre, car ce sera celle de tous les progressistes dans le monde.

# Service Public

BRESEL AR POST PE : "SOMMES-NOUS EN FRANCE ?"

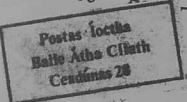


Ar Falz  
6 straed Hir  
29 210 Montroulez

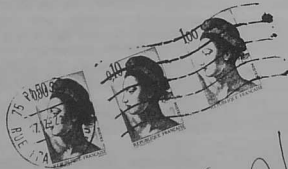
La presse nous a appris les tribulations d'une lettre adressée à Yann DAUMER, adjoint au Maire UDB de Brest, dont l'adresse était ainsi libellée : "d'an ao. Yann Daumer. Ti-Kêr Brest". Elle fut renvoyée à son expéditeur, avec la mention : "Veuillez écrire en français, svp. Incompréhensible".

Cet exemple de tracasserie n'est hélas pas unique. Nous tenons à porter à la connaissance de nos lecteurs, 2 incidents du même ordre qui nous sont récemment arrivés.

Monsieur Patrick HERVÉ  
Conseiller d'Éducation  
L.E.P. Kerichen  
29200



AN BHRISTAIN  
AN FHRANZ



"AR  
Falz"  
Straed Kan-ar-Gwez  
Plourin-Montroulez  
29 245  
MORLAIX S.V.P.

ENCLOSUREMENT DE PRESSE  
15, rue  
75001  
Tel. 06 33 40 99

Swelkas LE BIHAN

32, straed ar eizh (8) a vis Mae ?

Somma nous  
en France ?



- L'un des abonnés de Planedenn a reçu son numéro, sous l'adresse "32, straed ar eizh (8) a vis Mae-Ploërmel". Il s'est attiré la remarque suivante manuscrite : "Sommes-nous en France ?"

- Une lettre nous est arrivée, portant l'adresse: "Ar Falz, straed Kan ar Gwez, Plourin-Montroulez"; la mention suivante y avait été ajoutée : "Korc'h-Morlaix svp."

Le receveur des postes de Morlaix, à qui j'ai adressé de vigoureuses protestations, a exprimé ses regrets.

KOUMANANT ECHU

Ces quelques incidents récents posent à nouveau le problème suivant : le service public des PTI en Bretagne ne doit-il pas se montrer respectueux de l'identité bretonne, quelles que soient les difficultés techniques que cela puisse lui poser ? En Bretagne, il existe encore de nombreux bretonnants ; pourquoi ceux-ci n'auraient-ils pas le droit de s'exprimer, dans la vie publique comme en toute circonstance, dans leur langue maternelle ? Nous invitons nos lecteurs à nous tenir au courant de tout événement de ce genre qui lui surviendrait.

Paolig COMBOT

Vivre la langue  
de mon choix!

Pierre Lavanant hag Edith Troadec  
a zo eürus o kemenn deoc'h  
en-eus bet Tangi ur breur bihan  
Iwan  
d'an 11 a viz c'hwevrer 1983

10, rue Artois - Lorient - 22300 Lannuron

**diwan**



#### AR SKOLIOÙ

Teir skol war 'nugent, tri c'hant bugel, ur presidant newez-flamm : mont a ra DIWAN war-raog !

Ewid skoazellañ ar skolioù e c'helloc'h ober treuskassadennoù, kemer perzh e-barzh labour ar bodadoù krouet ar bloaz-mañ (embann, pedagogiezh, gouel DIWAN)...

#### OALD DIWAN

Tamm ha tamm ez a al labourioù war-raog...

E-pad an hañv e vo savet stajoù.

Prennit pe rakprennit lodennoù S.C.I. ... hastit buan !

#### KELAOUENNOÙ

Deuet eo er-maes, newez zo, niverenn 6 AN HAD (kelaouenn DIWAN).

Koumanant (4 niv.) : 30 lur (boutin),  
50 lur pe ouzhpenn (skoazell).

Da zont er-maes hep-dale : "levr gevrenn DIWAN".

Ewid kaoud titouroù, skrivit pe bellgomzit da  
ZIWAN, Treglonou 29214 Lannilis  
pg : (98) 04.05.42.

Mikael KADIOU

**EVIT MA CHOMFE  
BEV AR BREZHONEG**

#### UNE ÉCOLE BILINGUE à SAINT-RIVOAL ?

L'école de Saint-Rivoal est une école à classe unique. L'institutrice prévoit une douzaine d'élèves pour la rentrée 1983 :

- 5 de 2 à 4 ans,
- 4 de 4 à 6 ans,
- 3 de 6 à 8 ans.

Ces douze élèves entendent du breton chaque jour, dix le comprennent et deux l'emploient entre eux, d'où l'idée lancée par l'institutrice d'ouvrir l'école au bilinguisme à la rentrée. Cette idée est soutenue par l'association des parents d'élèves.

Le 16 Janvier les personnes intéressées se sont réunies avec M. Morisset, inspecteur pour le primaire, Mme Millour, conseillère pédagogique et M. Ansquer, instituteur animateur pour la langue bretonne.

Le projet distingue deux niveaux dans ce bilinguisme :

- les très jeunes avec 50 % du temps de classe en langue bretonne ;
- les plus grands avec 5 heures par semaine.

Dans le cadre de l'école ouverte, des personnes extérieures pourraient intervenir (parents, agriculteurs, ...).

L'école de Saint-Rivoal n'emploie pas d'aide maternelle, ce qui rend très difficiles les conditions de travail de l'institutrice, mais ce qui cautionne aussi la possibilité d'ouverture de ce type de classe. Il est pratiquement impossible à l'institutrice de parler breton pendant 50 % du temps aux plus petits et quelques heures aux plus grands. Au contraire, une aide maternelle bretonnante et du coin (où le travail n'est pas facile à trouver qui plus est !) permettrait aux plus petits

de pratiquer la langue pour les activités quotidiennes. Les parents et la mairie seraient prêts à aménager un coin de vie (cuisine...) en ce sens.

Le financement d'un tel poste restait à trouver (Conseil général, Parc d'Armorique ?). En tout état de fait, une association de soutien à l'école bilingue de Saint-Rivoal s'est créée pour chercher des solutions et se donner les moyens de réflexion.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture se ferait en français, les cinq heures de breton des plus âgés se répartissant comme suit :

- 1h - 1h30 de travail sur la structure de la langue à raison de vingt minutes par jour,
- 1h de chant et musique,
- 2h d'activités d'éveil, en particulier de Sciences de la nature,
- 1h de théâtre et de poésie.

Il est envisagé d'augmenter ce nombre d'heures en langue bretonne dans les années à venir.

Ce projet peut sembler concurrencer les écoles DIWAN. Cela sera peut-être perçu ainsi à certains niveaux. Il est certain que cela correspond à une demande, en particulier, des parents d'élèves. En ce sens, nous soutenons également cette action comme nous soutenons l'action de DIWAN.

P. HERVÉ



# Vie du Mouvement

## ASSEMBLEE GENERALE D'AR FALZ

L'Assemblée Générale d'AR FALZ s'est tenue le samedi 28 Août 1982 à Plourin-les-Morlaix.

Dans son rapport d'activité, le Secrétaire Général sortant Paolig Combet a souligné les points positifs du mouvement en particulier le travail effectué au niveau de l'enseignement des langues et cultures bretonnes, de réunions avec le Recteur d'Académie, le Directeur du C.R.D.P., etc... ; le stage d'été d'Ar Falz à l'île de Batz cette année a regroupé plus de 80 personnes ; le stage de breton vannetais et la colonie de vacances en breton (K.V.B.B.) ont refusé du monde.

Les trois revues Ar Falz, Skol Vreizh, Planedenn ont paru régulièrement avec des numéros spéciaux ayant connu un grand succès : par exemple le numéro de Skol Vreizh "Maisons rurales de Bretagne" et le numéro double 9-10 de Planedenn consacré à Armand Robin.

Certaines sections sont particulièrement dynamiques : en particulier celle du Trégor qui a relancé le concours Yann Sohier (travaux d'élèves en langue bretonne) à tous les niveaux de la scolarité, celle de Nantes avec sa contre-enquête sur l'enseignement du breton et son mini-stage sur la cuisine bretonne, celle de Brest grâce à son animation dans différents quartiers et écoles, celle de Quimper qui a pris en charge la rédaction de la revue Skol Vreizh sous la direction d'Albert Deshayes.

L'Assemblée Générale d'AR FALZ à l'unanimité a déploré l'absence totale de progrès en ce qui concerne l'enseignement du breton (pas de création de CAPES ni de postes d'enseignants, pas d'intégration de DIWAN alors que les Basques par exemple ont obtenu des mesures plus satisfaisantes) et a manifesté sa profonde déception après les promesses électorales du candidat Mitterrand et le projet Le Pensec qui laissaient espérer autre chose.

En ce qui concerne la radio, le jugement est plus nuancé. L'Assemblée Générale regrette cependant l'absence de concertation lors de la mise en place de Radio Bretagne Ouest et en particulier l'impossibilité pour une grande partie des Bretons d'écouter ces émissions. En matière de télévision tout reste encore à faire.

En conclusion, l'Assemblée Générale d'AR FALZ demande à tous ses adhérents et sympathisants de rassembler leurs forces et de se mobiliser pour exiger du gouvernement actuel des actes conformes à ses promesses en ce qui concerne la reconnaissance des droits culturels des Bretons.

## BODADEG VEUR 1982 - DANEVELL AN OBIERTANTISOÙ

(Setu amañ testenn ar bresegenn bet gwaet gant ar Sekretour, o tisplegañ pere eo bet al labourioù bet kaset da benn gant Strollad AR FALZ epad ar bloavezh tremenet)

Bez' e vo ma zammig danevell -an trede abaoe ma 'z on sekretour meur hag an heni diwezhañ iwe- unan gwenn ha du ; ar pezh ne sinifi ket ez on deuet

da vezañ ur broadelour penn kil ha troad, met felloud a ra din lavared deoc'h penaos am eus bewet ar bloavezh-mañ e-barzh AR FALZ, krak ha berr, hep klask ober plijadur da zen ebed, da lavared eo e vo ma fresegenn unan wenn evel ar pezh hon eus gallet kass da benn, ha du evel ar pezh hon eus c'hwitet hag evel oabl hon amzer da zont, ma ne chañch ket an awel. Met arabad mont re uan.

Pa vez taolet ur sell diouzh pell war hon strollad, e seblant bezañ yac'h-pesk :

- Klawet zo bet kaoseal eus AR FALZ ha SKOL VREIZH e-barzh ar skinwell ar bloavezh-mañ c'hoazh : war FR3 Naoned e mis Here 1981, war FR3 Roazon e mis Kerzu ; daou emgav hon eus bet : unan gant ar Rektor Rollin (Here), unan all gant Rener ar C.R.D.P. ewid pezh a sell kaoud un den diskarget eus e labour ewid ober war-dro SKOL VREIZH. Met, daoust ma n'eo ket serrat an nor, ewid ar bloaz a zeu, n'eus ket kalz tra da c'hortos. Bruderezh 'zo bet gwaet ganimp iwe ewid AR FALZ (3000 skwerenn) hag ewid SKOL VREIZH (5000).

- Ewid pezh a sell ar staj : peadra hon eus da vezañ lorc'h ennomp an taol-mañ, o vezañ kavet ar "c'hranell" mad ; gwraet hon oa bruderezh ewitañ (5000 skwerenn), met war lerc'h c'hwitadennoù an daou vloavezh araog (Rostren ha Loktudi), hon oa aon e vefe bet heñvel ; goude-se e oa bet chañchet e zarvez dezañ, ha diviset ober ur staj ewid deskiñ brezhoneg hepken ; aer en deus da vezañ deuet mad, peogwir e vimp, war an Enes Vazh, 80 en oll, en ur gontañ ar vugale, pezh a ziskwez splann ez eus ur goulenn war ar brezhoneg, dreist oll gant an dud yaouank ; kentelioù a vo da dennañ diouzh se iwe. Ewid hor c'hreisenn vakañsoù ewid ar vugale, e Sizun ar bloavezh-mañ, ez eus bet ar memes goulenn hag ar bloavezhioù araog, ha siwazh en deus rañket A. Korneg nac'hañ un nebeud bugale.

- An embannadurioù : amañ iwe e seblant bezañ bet tremenet mad an traoù peogwir hon eus kendalc'het da embann ingal hor c'helaouennoù hag hol leorioù. Krogomp gant AR FALZ : teir niverenn deuet er-maes, heni 35/36, doubl (43 pajennad enni), an niv. 37 (44 pajennad iwe), ha niv. 38 (46 pajennad).

Ewid PLANEDENN : kenderc'hel a ra iwe ar bidochig gant e dammig hent : niv. 8 (63 pajennad), niv. 9/10, doubl, gouestlet penn-da-benn da A. Robin (104 paj.), hag he deus gwraet berzh mad ; ha niv. 11 (48 paj.) o paoues dont er-maes.

SKOL VREIZH bremañ : amañ iwe en deus skipailh A. Deshayes, M. Ar Roue, A. Korneg, sikouret gant P. Rhun, ganet teir niverenn, an heni gentañ (72/73) o vezañ doubl, dindan stumm ul levrig : "Tier war ar maes e Breizh", bet sawet penn-da-benn gant Patrig Herve, bet meulet e oberenn gant meur a gelaouenn ; an diw all a oa, dreist-oll, gouestlet da bedagogiezh ar brezhoneg.

Mennegomp iwe leor Jos. Korbel "Ober gant ar brezhoneg", deuet er maes e mis Gwengolo, 500 skwerenn bet tennet.

Bez ho po tro bremañ, m'ho peus c'hoant, da lavared ho soñj war an embannadurioù-se ; hag ewid echuiñ gant ar pennad-mañ, e roiñ deoc'h un nebeud chiffoù :

Niver an dud komanantet da : Ar Falz, Skol Vreizh, Planedenn			
	1981	1982	+ pe -
AR FALZ	360	316	- 44
SKOL VREIZH	658	685	+ 27
PLANEDENN	150	150	=

- Ar c'hevrennoù : lod anehe a gendalc'h da vont endro : heni Liger-Atlantel, endro da Y. Kozh ha P. Rhun, heni Bro-Dreger hag he deus embannet ul levrig ewid deskif brezhoneg "10 pennad kaos e brezhoneg bew Bro Dreger", hag he deus iwe adlañset kenstrivadeg Yann Sohier (embannet ' vo an disorc'hoù en niverenn Skol Vreizh kentañ) ; heni Bro-Wened he deus kendalc'het gant he staj bloaz, heni Bro-Vigoudenn hag heni Bro-Gemper o deus kemeret en o daouarn karg ar gelaouenn Skol Vreizh. Ouzhpenn-se, ez eus bet adlañset ur gevrenn a oa aet da get, heni Vrest, a-drugarez da labour A. Kervern ha J.L. Kerdoncuf : sawet o doa e mis Mae ur sort troiad gant ar montaj war Istor Vreizh, epad 11 dewezh (ur rentañ-kont ' zo bet embannet war niverenn ziwezañ Ar Falz). Lakaomp e vefe 6 pe 7 kevrenn hag o deus labourer ar bloaz-mañ.

- Ewid echuif gant an tu mad (gwenn pe ros, e-gis m'ho peus c'hoant), e fell din lavared ur ger war al labourioù hon eus gwraet amañ e Montroules ; o vezañ ma oa deuet re vihan hon ti plassen ar Marc'hallac'h, hon eus lakaet anezañ en gwerzh ha feurmet un ti all, pewart pezh en oll ; met gouzoud a ra ar re o deus sikouret ac'hanomp e porsort stad e oa an traoù : rañket hon eus tremen n'ouzon ket ped hanter-dewezhoù labour ewid kempenn an traoù ; padet o deus al labourioù pell, kalz re bell, dre ziouer a dud.

Kudenn hon ti newez a ziskwez splann peheni eo brassañ si hon strollad ; kemeret ' vez deSSIONOù pe gant ar C'husul-Merañ, pe gant ar Vodadeg-Veur, ha goude-se e vez goulenet gant un nebad tud lakaad anehe da dalvezoud. Ar goulenñ a rin ouzoc'h eo neuse, petra sinifi bezañ stourmer e-barzh AR FALZ ? Rankoud a raomp teurel pled ouzh meur a dra :

- niver an dud a zo deuet d'ar Vodadeg Veur (ouzhpenn 150 o deus paet o skodenn ar bloaz-mañ) ;
- niver an dud a skriv e-barzh hor c'helaouennoù ;
- niver ar re o deus kenlabouret ewid sewel ar staj, daoust ma oa ur gomission sawet ewid se ;
- niver ar c'hevrennoù a ra ul labour efedus war an dachenn ; ul lodenn vad anehe, ne vez ket klewet kaoseal dioute ken ;
- hag iwe, porsort stourm hon eus renet, war un dachenn ledannoc'h, ewid lakaad hon mennoziou da vont war-raog, da lâred eo ewid ma chome bew hon sewenadur e-barzh ar vuhez sossial, ar skolioù, ar skingomz, ar skinwell.

Evel-just hon eus kendalc'het da labourad pe e-barzh ar C'husul Sewenadurel, pe e-barzh an Talbenn Sewenadurel ; bremason ho po tro da glewed J.R. Ar C'hew lavared porsort stourm en deus an Talbenn renet ar bloaz-mañ c'hoazh. Met en diavaes deus-se, n'he deus ket roet AR FALZ da glewed he mouezh ; da skwer lizher-kelc'h Savary, eus an 21 a vis Even : chomet omp mud pa 'z eo bet embannet, daoust ma 'z eus ennañ peadra da nompas bezañ re blijet (pezh am eus skrivet e-barzh ma fennad e niverenn ziwezañ Ar Falz). Setu perag e fellfe din lenn deoc'h ur pennadig, un tamm eus pezh a zo bet skrivet newez ' zo gant unan eus hor c'hamaraded, Y.B. Kemener :

- " Des événements récents peuvent nous donner à réfléchir sur le militantisme à l'intérieur du mouvement AR FALZ. On peut, tout d'abord, se poser la question de savoir ce qu'est un militant.
- Est-ce quelqu'un qui paie régulièrement sa cotisation chaque année ?
  - Est-ce quelqu'un qui, dans sa tour d'ivoire, écrit articles ou livres sans savoir s'ils seront lus et surtout sans se soucier de la vente du produit ?
  - Est-ce un(e) bretonnant(e) de naissance qui est constamment présent(e) sur le terrain mais qui, de ce fait, n'a pas le temps de s'occuper de la transmission de son savoir en matière bretonne ?
  - Est-ce finalement quelqu'un qui, restant "réaliste", n'est pas très motivé pour entreprendre des actions plus tranchantes qui mettraient en cause sa propre personne, ses biens et ses habitudes ?

Il semble évident que le fait de payer sa cotisation soit déjà un acte militant,

mais n'attend-on pas plus de chacun d'entre nous dans le combat à armes inégales qu'est celui pour la sauvegarde de la langue bretonne ? "

Setu eta penaos am eus bewet me ar bloaz-mañ tremenet, ha n'eo ket bet aes aessaeañ tapoud krog e pep lerc'h. Evel warlene e adlarin ez eo poent bras reif ul lañs newez d'hon strollad, da lavared eo :

- lakaad tud newez da zont ganimp, hag ewid se, embann hon mennoziou, skrivañ traoù med iwe stourm war an dachenn, reif da glewed hon mouezh ;
- lakaad ar re a zo dija e-barzh hon strollad da gemer kargoù er C'husul-Merañ, kaoud muic'h a youl, muic'h a nerzh, muic'h a startijenn.

A hent-all, e teuo muic'h-mui AR FALZ da vezañ un ti-embann hepken, ha ne chomo nemet SKOL VREIZH. Red ' vo dimp studiañ pizh ar gudenn-se bremañ, heni bouezhussañ toud, peogwir diouzh an diskoulm a vo kavet, e zepanto amzer da zont AR FALZ ; nemet e soñje da gamaraded AR FALZ ne dalv ket ar boan ken kenderc'hel da stourm ewid Breizh, ar Sossialism hag al Lañkelezh ; ma ne vez ket chañchet penn d'ar vazh, e teuo da vezañ merglet laonenn hon FALZ. Hanter-kant deiz ha bloaz hon emsav, bet krouet en 1932 gant Yann Sohier ne vo ket bloaz-mañ e varo !

E Plourin Montroules, d'an 28 a vis Eost 1982

Paolig KOMBOT

#### DISORC'HOÙ AR VOTADENNOÙ

##### 1. Danevell an oberiantisoù :

A-DU : 88  
A-ENEP : 0  
NEPTU : 3

##### 2. Danevell an arc'hant :

A-DU : 90  
A-ENEP : 0  
NEPTU : 1

#### TEXTE DES MOTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AR FALZ (votées à l'unanimité)

##### MOTION N° 1

Plus d'un an après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'Assemblée Générale d'AR FALZ, réunie le 28.08.1982 à Plourin-les-Morlaix, a fait le point sur la situation de l'enseignement du breton et de la culture bretonne dans le Service public d'éducation.

Les déclarations de Mr Alain Savary sur "les langues et cultures régionales", longtemps attendues par les peuples minorisés de l'hexagone, ont fortement déçu les milieux culturels et enseignants.

En effet, il ne s'agit que d'une compilation de textes déjà existants qui, en leur temps, avaient été dénoncés comme nettement insuffisants.

On est loin de la proposition de loi Le Pensec -Mr Le Pensec était alors dans l'opposition- ou des promesses du candidat Mitterrand.

- A ce jour, l'organisation de cours de breton reste facultative dans les établissements scolaires ; ces cours ne sont assurés que dans la mesure où l'on trouve un enseignant disponible ;

- les écoles DIWAN, malgré les promesses solennelles de Mr Mitterrand à Lorient, ne sont toujours pas intégrées au Service public ;

- le Ministère de l'Education Nationale refuse de mettre en place un corps spécialisé d'enseignants de breton en créant par exemple des postes de maîtres itinérants en primaire, alors que leur nombre est doublé au Pays Basque ; comment pouvons-nous accepter cette situation discriminatoire pour la Bretagne ?

- Enfin, la Circulaire d'Alain Savary est en retrait par rapport aux textes précédents, quant au seuil d'ouverture de cours de breton (il faudra 15 élèves au lieu de 10 antérieurement) ; l'initiation à la civilisation régionale en 0è et 5è se fera en 1 heure par semaine au lieu de 2 heures.

Ainsi, malgré les engagements, à la rentrée, l'enseignement du breton se déroulera dans des conditions plus difficiles qu'auparavant.

AR FALZ dénonce cette situation inacceptable et exige -au minimum- l'application des promesses pré-électorales qui l'avaient amené à soutenir le candidat Mitterrand.

MOTION N° 2

"Les enseignants membres d'AR FALZ réunis en Assemblée Générale à Plourin-les-Morlaix le samedi 28 Août 1982 exigent qu'ils puissent, comme par le passé, bénéficier d'une totale franchise postale pour toutes correspondances avec le C.R.D.P. (Centre Régional de Documentation Pédagogique), les Centres Départementaux de Documentation Pédagogique et le Centre National d'Enseignement par Correspondance".

AU SUJET DE LA MANIFESTATION  
DU 15 SEPTEMBRE 1982 A RENNES

L'Assemblée Générale d'AR FALZ a été invitée par le Président de l'Association des Enseignants de Breton à participer à l'organisation de la manifestation du 15 Septembre 1982 à Rennes, qui a pour but de protester contre l'inertie du Ministère de l'Education Nationale, en ce qui concerne le développement de l'enseignement du breton.

Au terme du débat, l'Assemblée Générale a estimé que, compte tenu de l'absence de garanties quant au caractère progressiste de cette association et de ses actions, les résolutions de 1973 -qui rappelaient la nécessité de lier Bretagne, Socialisme et Laïcité et d'ancrer l'action pour le breton dans un combat de gauche- ne lui permettaient pas de participer, en tant que Mouvement, à cette manifestation.

\*\*\*\*\*

APRES L'ATTENTAT DE SCRIGNAC

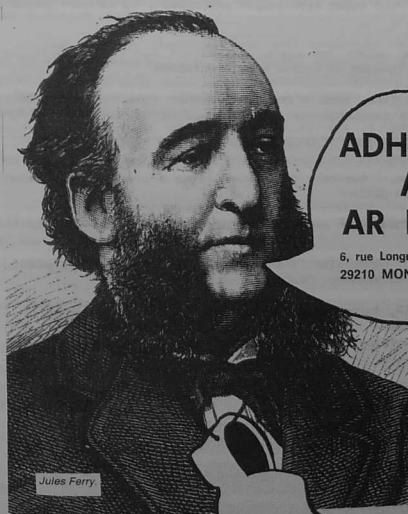
AR FALZ condamne le stupide attentat commis le 2 Septembre 1982 contre le monument aux morts de Scrignac, acte d'irresponsables ou de provocateurs, qui ne peut que desservir la cause de la Bretagne.

AR FALZ s'associe à l'indignation des habitants de Scrignac et les assure de sa solidarité.

\*\*\*\*\*

AR FALZ er bloavezh 1983 - ar c'hargoù e-barzh ar strollad :

Presidantes :	Yvonne KOZH
Sekretour meur :	Loïg PERESSE
eil Sekretour :	Paolig KOMBOT
Teñsorier :	Roje AN DU
eil Teñsorier :	Yan-Ber KEMENER
Dileuriad er C'husul Sewenadurel :	Paolig KOMBOT
Dileuriad en Talbenn :	Jean-René AR C'HEW
Kelaouenn AR FALZ :	L. PERESSE - P. HERVE
Kelaouenn SKOL VREIZH :	Albert DESHAYES
Kelaouenn PLANEDENN :	Fañch MORVANNOU
Kreisenn Vakañsoù Bugale Brezhoneg :	Andreo KORNEG
Stajoù :	Y-B KEMENER
Kentelioù dre lizher :	Yan-Erwan PLOURIN
Staliad :	Mikael KADIOU



ADHÉREZ  
A  
AR FALZ

6, rue Longue  
29210 MONTRouLES/MORLAIX

Jules Ferry

LETTRE DU RECTEUR AUX CHEFS D'ETABLISSEMENTS  
SUR L'ENSEIGNEMENT DES CULTURES ET LANGUES REGIONALES.

Rennes, le 12 Juillet 1982

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la circulaire ministérielle n° 82.261 en date du 21 Juin 1982 parue au B.O.E.N. du 1er Juillet 1982.

A cet égard, je me permets d'insister sur trois points :

1°) l'objectif qui est de permettre dans les trois ans à venir de répondre aux demandes qui se présentent sur le terrain.

2°) la circulaire concerne toutes les langues régionales. Elle fixe donc un cadre de base.

Il reste que dans les régions où cet enseignement est déjà largement initié il ne saurait être question de s'en tenir aux minima.

Ainsi, s'agissant de l'Académie, le breton est enseigné à raison de 2 heures/semaine en 6ème et 5ème. Il ne faut donc pas réduire l'horaire à 1 heure. De même, le minimum de 15 élèves ne peut constituer une condition nécessaire.

3°) l'enseignement doit porter non seulement sur la langue mais également sur la culture, les deux étant étroitement associées ; la culture pouvant être enseignée en breton.

Je ne connais pas encore les moyens qui seront mis à ma disposition pour la prochaine rentrée (postes et heures supplémentaires).

Malgré les difficultés, nées d'une connaissance tardive de ces décisions (due aux nécessaires concertations avant la publication de la circulaire sus-visée), je vous demande de faciliter au maximum le développement de cet enseignement.

En ce qui concerne l'Académie cette circulaire a trait non seulement au breton mais également au gallo.

Enfin je vous informe que vous pouvez faire appel pour tous conseils à :

- Monsieur BERNARD, Conseiller Technique pour les langues régionales,  
4 B. rue Thorez Kervenanec 56100 Lorient
- Monsieur G. MORIN, Animateur pour le gallo  
Institut Armoricaïn  
4, place Saint-Melaine 35000 Rennes.

le Recteur,

P. ROLLIN.

Les I.P.L.B. du Pays de Vannes nous ont fait parvenir cette lettre qu'ils ont envoyée au Recteur de l'Académie de Rennes le 22 Janvier 1983.

Monsieur le Recteur d'Académie,

Alors que dans un récent Projet vous envisagez la possibilité de création de classes bilingues Français-Breton des la rentrée 1983, les I.P.L.B. ne comprennent pas que les stages de formation continuée portant sur la langue et la culture bretonnes n'aient plus lieu cette année pour la première fois depuis 1977.

Pour les I.P.L.B., la formation des maîtres dans ce domaine ne peut relever d'une politique du coup par coup. Elle exige, au moins au départ, suivi et volontarisme, tant de la part des maîtres que de l'administration. Où en est le principe de la "réparation historique" évoquée dans le rapport GIORDAN ? Il est plus que temps que soit donnée la juste place qui revient à l'enseignement du breton et cela est conditionné avant tout par une formation sérieuse des maîtres. Cette formation doit être considérée à part des autres disciplines compte tenu des torts subis par la langue bretonne au cours de son histoire récente.

Les I.P.L.B. demandent que soit organisée le plus rapidement possible, au plan départemental, une table ronde regroupant tous les partenaires impliqués à cet échelon dans l'enseignement du breton, avec la volonté d'aboutir à des décisions qui fassent enfin progresser la situation du breton dans les établissements scolaires.

Ils attendent quant à eux qu'après l'époque des enquêtes et questionnaires divers on aboutisse sans délai à des réalisations.

Dans l'attente d'une réponse significative, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de nos sentiments distingués.

le Président,

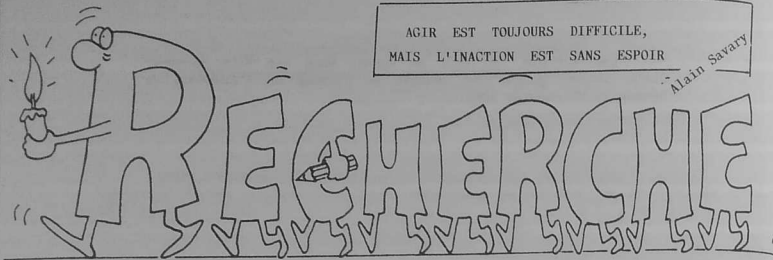
Pierre BEDECARRATS  
Ecole Publique  
SAINT-YVES  
56 310 BUBRY

le Secrétaire,

Jean-Claude LE RUYET

AGIR EST TOUJOURS DIFFICILE,  
MAIS L'INACTION EST SANS ESPOIR

Alain Savary



Commission Prost, Rapport Legrand, travaux de Péretti, Rapport Schwartz, grand service public (et laïque) d'enseignement, expérimentation Giffard, l'Education Nationale est bouillonnante de projets. Il faut bien reconnaître que l'aspect spécifique à la Bretagne (langue, culture, étude du milieu) n'apparaît pas beaucoup ou plus exactement pas du tout.

Toutes ces expériences ou expérimentations sont dans l'optique des situations impossibles, celles des écoles et collèges de la ceinture de Paris ou des régions du Nord.

La problématique posée est loin d'être la même ici, en Bretagne : problèmes d'orientation liés à un tissu industriel spécifique au taux d'embauche très faible, un nombre important de petits collèges aux moyens financiers limités, zones rurales défavorisées et surtout une culture et des langues spécifiques pour lesquelles l'action doit être prioritaire.

Si l'action actuelle du Ministère est liée à la situation particulière de la banlieue parisienne, elle nous laisse, par ses conclusions, des possibilités. Une des grandes idées est actuellement l'autonomie des établissements.

"Les conseils d'établissement, dont je suis maintenant en mesure de revoir la composition, ne doivent plus seulement, ni même essentiellement, débattre des moyens financiers dont les collèges disposent : ils doivent élaborer les projets de l'établissement, c'est-à-dire sa politique " (A. Savary).

La Bretagne, y compris la Loire-Atlantique, n'est pas en retard sur les autres régions dans le domaine de l'application des nouveautés pédagogiques. Les militants culturels bretons y sont pour beaucoup, leur revendication ayant servi de moteur à l'action. Je pense aux P.A.E. (anciens P.A.C.T.E.) réalisés dans le domaine de l'environnement, de l'histoire, de la langue. Les réussites n'ont pas toujours la publicité nécessaire, les enseignants du public ayant une pudeur qui manque aux administrateurs des écoles privées pour qui le moindre cross des A.P.E.L. sert à remplir les colonnes d'Ouest-France et du Télégramme.

Je ne pense pas que le spectaculaire suffit dans le domaine éducatif pour réussir dans la formation des enfants qui nous sont confiés, mais je pense qu'un Mouvement comme AR FALZ, présent depuis cinquante ans dans les écoles, peut permettre une confrontation des expériences vécues dans les établissements, au niveau du soutien, de l'orientation, de la préparation à la vie active, des idées concernant les collèges et les L.E.P. dans une perspective qui intègre la dimension spécifique et culturelle de la Bretagne.

Les relations spécifiques qui existaient entre la Bretagne et les Pays Celtiques Outre-Manche ont été développées par la liaison Roscoff - Grande Bretagne et Roscoff - Irlande, avec de nombreux échanges scolaires. Certaines expériences faites dans ces pays rejoignent notre problématique. Je pense au projet de Diarmaid o' Donnabhain, projet SPIRAL qui consiste à créer des mini-sociétés dans les établissements scolaires afin de développer l'initiative et la création d'entreprises de type coopératif. Cela rejoint le projet d'établissement du L.E.P. d'Ancenis où une entreprise se développe sur les trois années de C.A.P. (mécanique et secrétariat), créant un décloisonnement des sections et une ouverture sur le monde. Dans le dernier numéro de Newsletter (1), Graham Lord, responsable de l'orientation professionnelle pour la région de North Powys (Pays de Galles), cherche à entrer en contact avec des praticiens qui travaillent dans les zones rurales d'Europe sur la transition de l'école à la vie active (2). Cette problématique est aussi la nôtre, même si la dimension rurale n'apparaît pas dans le projet Legrand.

Je propose aux collègues et aux parents d'élèves intéressés par l'organisation d'un week-end de réflexion sur le thème :

aspects spécifiques de la rénovation pédagogique en Bretagne,

de me contacter le plus rapidement possible :

Patrick HERVÉ  
Conseiller d'Education  
L.E.P. Industriel KERTICHER  
B.P. 821  
29 279 BREST Cédex

(98) 80.24.54.  
(98) 68.80.62.



(1) Newsletter European Community action program : education and working life / project news ed. française.

Heinz G. Schmidt - Stadtwaldgürtel 33 -  
D 5000 K81n 41. Existe dans les langues "officielles"  
des pays du Marché Commun. (gratuit)

(2) Graham Lord, Brookside Cottage, Llandyssil,  
Montgomery, Powys, Wales, G.B. (anglais ou néerlandais)

aspects spécifiques de la rénovation  
pédagogique en Bretagne

NOM : ..... Prénom : .....  
 ADRESSE : .....  
 Fonctions : .....  
 Etablissement : .....

Dans les aspects suivants de la rénovation pédagogique, quels sont ceux qui vous semblent pouvoir être définis par rapport à la situation bretonne :

- 1. Langue bretonne
- 2. Le gallo et l'enseignement du français
- 3. L'échec scolaire
- 4. Le monde rural
- 5. La culture bretonne dans la ville
- 6. Orientation et Economie locale
- 7. Rapport avec les Pays Celtiques
- 8. Le domaine socio-éducatif
- 9. Arts plastiques et Musique
- 10. Artisanat, P.M.I. et école
- 11. L'école et l'entreprise
- 12. Histoire
- 13. Autre  .....

Avez-vous ou connaissez-vous des expériences pédagogiques en Bretagne qui pourraient servir de base de discussion ?



POUR HA TRICHIN :  
 PETRA A LAVARER DIWAR AR FALZ HA SKOL VREIZH

(Miret eo bet doare-skrivañ an oberour)

BREMAN NIV. 14 (8, straed Hoche - Roazon, 96 Lur ewid 12 niverenn).

"... Ne ouzer ket re hag-eñ hon eus aze un gazetenn diabarzh pe ziaevz (niv. 38). N'eus forzh. N'eo ket didalvoud lenn penaos ez a en-dro AR FALZ ha peseurt goulennoù a zo er strollad. 46 pajenn, 4 anezho e brezhoneg. Ar yezh e stourm ar gazetenn eviti n'eo ket an hini a ra ganti..."

DOUAR BREIZH/REPUBLIQUE BRETONNE NIV. 9 (B.P. 1202 - 35922 Rennes St-Cyr. abt. 50 F, 100 F, 150 F, ...)

"Fondé en 1933 par un instituteur laïque, Yann Sohier, fervent séparatiste (c'est lui qui lors de la commémoration du Traité d'Union à Vannes en 1932, bondit sur le marchepied de la voiture du premier ministre français, Edouard Herriot en criant 'Vive l'indépendance bretonne') et communiste convaincu. La base de sa politique s'exprimait dans le slogan : 'Prolétaire et Breton deux fois exploités', une fois socialement, une fois nationalement...  
 ... production en 1976 d'une plate-forme exprimant les principes de base d'AR FALZ... qui reste pour le moins 'floue' : Bretagne... Socialisme... Laïcité (là par contre position claire)..."

Dans le domaine pédagogique, AR FALZ remplit parfaitement son rôle ; outre des méthodes de breton, AR FALZ a produit d'excellents manuels sur la Bretagne (Histoire, Géographie...). Le secteur revendications est quant à lui totalement laissé de côté... Ce vide a récemment été comblé par 'Unvaniezh ar Gelennerien evit ar Brezhoneg' qui travaillant sur le terrain, veut promouvoir l'enseignement du breton dans toutes les écoles et dans tous les types de cours (par correspondance, télévisés...)"

EVID AR BREZHONEG NIV. 198 (Genver 1983) (B.P. 93 - 22202 Gwengamp Cédex. kowanant : 50 Lur, kowanant skoazell adaleg 60 Lur).

Kennig a ra EVID AR BREZHONEG ur pennad diwar benn Yann Sohier, krouer "Ar Falz" (hanter kant vloaz 'zo), un istor tennet eus al levr 'Me a lenno' sawet gantañ ewid skolioù Breizh ha goulennoù a ra EVID AR BREZHONEG : "Evit peseurt abeg, avat, n'eus ger brezhoneg ebet ken er gazetenn Ar Falz ?"

ARTUS NIV. 10

"... SKOL VREIZH a consacré un numéro double (72/73) aux 'Maisons rurales de Bretagne'. Travail dû à Patrick Hervé. Destinée à un public d'enseignants cette étude bien illustrée, conçue dans un but pédagogique, relève de la vulgarisation intelligente..."

IRLANDE LIBRE NIV. 27 (1, rue Keller - 75011 Paris. abt. 80 F, soutien 150 F).

"Dans son n° 38, la revue du Mouvement breton 'AR FALZ' publie un article de Per Rhun, écrit à la faveur du jumelage Saint-Herblain - Waterford. Avant, à cette occasion, rencontré un couple de jeunes ouvriers Irlandais qui lui ont fait part des problèmes économiques et sociaux qu'ils vivent tous les jours, l'auteur présente les principaux traits de la politique industrielle de l'Irlande du Sud : un témoignage qui complète utilement l'article que nous avons publié dans IRLANDE LIBRE n° 24."

GALVADENN

D'an 21 a vis Meurzh 1935 e varwe Yan SOHIER e Plourio (Aoc'hoù an Hanternoz), ar c'hentañ skolaer o vezañ sawet e vouezh ewid ma vefe kelennet ar brezhoneg e-barzh ar skolioù. Ewid-se e oa bet krouet gantañ e mis Genver 1933 an emsaw "AR FALZ", an tri ger-stur anezañ o vezañ : Breizh, al Lañkelezh hag ar Sossialism.

Lidet e vo gant AR FALZ hanter-kantvet deiz-ha-bloaz he c'hrouidigezh dindan stumm un diskwezedeg, hag a vo dalc'het e Mirdi Montroules, e mis Ewen da zont.

Ewid dont a-benn da lidañ a-zoare an darvoud-se, ema AR FALZ o klask war-lerc'h fotoioù, skridoù, dielloù, traoù a bep sort, diwar-benn Y. SOHIER, hag iwe diwar-benn stad an traoù e Breizh etre ar bloavezhioù 1920-1930. Dreist pep tra, emaomp o klask traoù :

- war ar skolioù : kartennoù-moger, kartennoù-post, rikoù-skoliad, urzhioù a veze roet d'ar skolaerien, danevelloù sawet gant an ensellerien, testennoù a bep sort, diskleria-durioù war ar Skolioù Normal, heni Sant-Brieg dreist-oll...
- war ar c'hasarnioù hag an arme : ober a reas Y. SOHIER e goñje er 48<sup>vet</sup> Rejimant Troadeien e Gwengamp, etre 1921 ha 1923.
- war Plourio, e-lerc'h ma reas SOHIER hag e wreg skol, adaleg 1929 betek 1935. A boues bras e vefe kaoud testennoù tud o deus anavezet SOHIER er c'houlz-se.
- war vro Loudieg, e-lerc'h ma voe ganet, d'ar 7 a vis Gwengolo 1901 : kartennoù-post, tressadennoù, traoù war ar galloeg....
- war an Emsaw breizheg etre 1918 ha 1935 : testennoù, tressadennoù, skritelloù, hag all....

Kement ali, menos, kennigadenn a vo degemeret mad ganimp. Pellgomz pe skrivañ da :

AR FALZ, 6 straed Hir (rue Longue), 29210 Montroules, pg : (98) 62.17.20. pe (98) 88.50.50.

Yann Sohier  
(1901 - 1935)



SECTION DE MORLAIX : EXPOSITION YANN SOHIER

Comme nous l'annonçons dans le n° 39, l'activité de la section est tournée vers la préparation de l'exposition sur Y. SOHIER, replacé dans le contexte économique, social, linguistique, culturel de l'époque.

Cette exposition -qui a retenu l'attention du Centre Beaubourg- sera inaugurée en Juin prochain au Musée de Morlaix, en présence de Madame SOHIER (Anna LE DEN), de sa fille (Mona SOHIER-OZOUF), et d'autres personnalités du Mouvement breton.

Quelques documents sont déjà en notre possession (photos, manuscrits, originaux,...). Mais nous renouvelons notre appel à toute personne susceptible de détenir des photos, documents, objets,..., non seulement sur Y. SOHIER, mais aussi sur le contexte breton des années 1920-1930, plus précisément :

- sur l'école : matériel de classe, cartes murales, cartes postales, instructions données aux instituteurs, rapports d'inspecteurs, témoignages divers, renseignements sur les Ecoles Normales, en particulier celle de Saint-Brieuc.
- sur la caserne et l'armée : Y. SOHIER effectua son service au 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Gwengamp entre 1921 et 1923.
- sur Plourivo et sa région : il serait intéressant d'entrer en contact avec des personnes ayant connu SOHIER en tant qu'instituteur.
- sur la région de Loudéac (où naquit SOHIER le 7 Septembre 1901) : cartes postales, dessins, documents sur le gallo,...
- sur le Mouvement breton de 1918 à 1935 : textes, dessins, caricatures, affiches, etc....

Toute suggestion, proposition, offre, sera la bienvenue.

Prendre contact avec AR FALZ, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, Téléphone : (98) 62.17.20. ou (98) 88.50.50.



(M.P.T. de L'Harteloire  
Avenue Clémenceau  
29 200 BREST)

# BREST

Dans le débat d'idées qui s'instaure à l'occasion des Elections Municipales, la section brestoïse d'AR FALZ, mouvement qui milite pour la promotion de la culture bretonne, ne peut que souligner les progrès réalisés depuis Mars 1977 pour donner aux Brestoïses des repères culturels sans lesquels un peuple manque de confiance en lui, et de volonté de maîtriser son avenir.

Ces points de repères culturels dont la municipalité de gauche a commencé à jalonner la vie publique de BREST sont peut-être les débuts d'une reconquête des habitants de cette ville pour se découvrir eux-mêmes. Créer les conditions nécessaires à l'épanouissement des Brestoïses, c'était notamment fonder le Centre Breton d'Art Populaire, trait d'union entre le passé, le présent et l'avenir de la culture bretonne et celtique à BREST, soutenir l'Ecole DIWAN de ST-PIERRE et la Société d'Etudes pour la Protection de la Nature en Bretagne, engager les travaux de recherches sur les noms des lieux avec le Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques de l'Université, établir une signalisation bilingue sur les équipements municipaux, redonner toute sa place au breton dans les relations internationales avec d'autres villes, promouvoir la musique bretonne en passant une convention avec le groupe AN TRISKELL, aider le théâtre bretonnant.

La section AR FALZ constate que le bilan des efforts de la ville en faveur de la culture et du patrimoine populaire breton malgré tout est positif, bien qu'encore timide. Mais le mouvement imprimé par l'équipe municipale sortante va dans la bonne direction : c'est-à-dire promouvoir l'expression populaire bretonne afin que les Bretons reprennent confiance dans leur culture, donc en eux-mêmes.

En conséquence, la section brestoïse d'AR FALZ souhaite que cette tendance soit poursuivie et développée.

## STAJ - HAÑV AR FALZ - SKOL VREIZH

DALC'HET E VO 15ved KENDALC'H-STUDI BREZHONEG sawet gant AR FALZ-SKOL VREIZH eus ar sul 28 a vis Eost (18 eur) betek ar sadorn 3 a vis Gwengolo 1983 (14 eur) en ti-vakañsoù tiegezhel MANOIR DE LA BRIANDAIS - MISSILLAC - 44 160 PONT-CHATEAU - pellgomz : (40) 88.32.66.

Penaos mont : - kemer penn an hent bras 165 etre Kemper ha Naoned, goude war-du MISSILLAC ha SEVERAC.  
- gant ar marc'h du : betek ti-gar PONT-CHATEAU (10 kms eus ar maner).

Ema ar maner-se war ar maes war vord ul lenn ; e baramantadurioù a zo dispar ewid degemer strolladoù gant bugale : 20 kambr gant daou pe c'hwec'h gwele, gant taolioù-emwalc'hiñ ; ar strinkadennoù hag ar privesioù a zo war an trepas ; bez'eus gwelou bihan ewid ar vugale, h.a.

Red e vo d'ar stajidi dibab etre :

- . ar boued hag al lojeis (ewid 75 den) :  
540 Lur ewid an dud koshoc'h eged 12 bloaz,  
414 Lur ewid ar vugale etre 6 ha 12 bloaz,  
288 Lur ewid ar vugale etre 1 ha 6 bloaz,  
162 Lur ewid ar vugale dindan ur bloaz.
- . ar boued nemed-ken (ewid 25 den ; red e vo d'an dud-se kampiñ e-kichen ar maner) :  
420 Lur ewid an dud koshoc'h eged 12 bloaz,  
324 Lur ewid ar vugale etre 6 ha 12 bloaz,  
222 Lur ewid ar vugale etre 1 ha 6 bloaz,  
126 Lur ewid ar vugale dindan ur bloaz.

Ar staj-se n'eo ket nemed ur staj "daou-lamm ruz" war ar brezhoneg, med iwez un dostidigezh, ur wellaenn hag un endonadur war beb seurt tachenn ewel ar brezhoneg, komzet pe skrivet, skolveurieg pe bobleg, kanaouennoù, dañsoù, hanvioù-lec'h, pedagogiezh, disoloidigezh ar vro, an "informatique" klotet ouz ar brezhoneg, h.a.

Bez' e vo 6 strollad-labour :

- strollad 1 : deskiñ brezhoneg gant un hentenn dre glewed ha dre gomz.
- strollad 2 : deraouidi o deus bet betek-henn war-dro 30 eurvezh brezhoneg; hentenn "Ober gant ar Brezhoneg".
- strollad 3 : tud o deus bet dija etre 30 ha 90 eurvezh brezhoneg. Labour war ar yezhadur (poelladennoù strukturel).
- strollad 4 : tud a oar mad-tre ar yezhadur. Labour war deulioù a-beb seurt.
- strollad 5 : kelennerien ha tud dedennet gant pedagogiezh ar brezhoneg. Eskemm skiant-prenet ; possibl 'vo labourad war an dachenn gant bugale ar staj.
- strollad 6 : brezhonegerien ampart. Studiadennoù war deulioù ressis war dachennnoù liessort ewel an hanvioù-lec'h, al lennegezh, ar bewoniezh, studiadennoù ar vro, an "informatique", h.a.

Bemdez e vo :

- etre 9 eur ha 10 eur : kan e brezhoneg ; 10 eur - 12 eur : strolladoù-labour,
- 12 eur - 12 eur 30 : dañsoù ; 14 eur - 16 eur : strolladoù-labour,
- 16 eur - 17 eur : c'hoarioù ; 17 eur - 19 eur : strolladoù-labour,
- 21 eur : beilhadeg pe gaoseadenn, filmoù, dañsoù, h.a.

TAOLIT EVEZ

Assantet e vo emichañs ar staj-mañ ewel "congé-formation". E gis-se e vo possibl d'an dud a labour dont d'ar staj heb kemer dewezhiou-ehañ. Paet 'vez an dewezhiou "congé-formation" en o fezh.

Vivre la langue de votre choix.

### BREZONEG GANEOM

Informations  
rémunérées  
Nov Dec 82

## Ya, zur, ni a oar sevel traou

Gwechou zo e vez lavared emañ ar gomunist a-du gand an traou a lak an dud da vev gwel-loh, ya zur, ha n'int ked a-du a-benn ma'z eus tra-pe-dra, red avad, med diéz a-walh da lonka. Pehini eo ho soñj ?

Ar guzulierien gomunist :  
52 « N'eo ked evel-se emañ an traou. Prest om da gemerperz el ha gouzoud a ouzom e »

dispign muioh a arhant ewid beva, ma hello dispign kement hag a-raog ar viherourien dindan emgleo a-stroll, ha digreski avad an diforh a zo etre ar re hounez nebeud hag ar re nevez kalz. Ne lavaront dra-ze ewid plijoud pe d'an dud : eun fer reiz eo, ha netra ken. Sed amañ eur skwr all. Zikourioù a-eneb ar hlen

Emgleo Bro-Vrest

ewid ar hounez

tra ewid

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne

ne



K E M E N A D E N N

Beteg-henn n'eus ket tud awalc'h oc'h ober war-dro staj-hañv AR FALZ e MISSILLAC. Red e vefe deomp kavoud muioc'h a dud c'hoazh ewid ober war-dro ar strolladoù-labour. M'ho peus c'hoant kemer penn ur strollad-labour bennag pe gemer perzh ennañ, skrivit mar plij da :

Jean-Pierre QUEMENER - 3, allée du Parc des Landes -  
SAINT-LYPHARD, 44410 HERBIGNAC

HANW :

CHOMLEC'H :

PELLGOMZ :



a zo a-du ewid ober war-dro :

- ur strollad-labour e brezhoneg : live 1. 2. 3. 4.
- ar strollad-labour war ar bedagogiezh (5)
- ur strollad-labour war an danvez-mañ : .....
- .....
- ur strollad bugale
- ur bresegenn diwar-benn : .....
- .....

Menosiou all : .....

Deiziad :

Sinadur :



Laboureur

La Brière inondée, 1932

TRIBUNE DES MILITANTS

DE L'UNION ... DES ENSEIGNANTS DE BRETON

La position prise par la dernière Assemblée Générale d'Ar Falz à l'égard de la manifestation organisée, le 15 Septembre, par Unvaniezh Ar Gelenne-rien War Ar Brezhoneg, n'a pas manqué d'étonner plus d'un militant ni de sur-situation marquée par l'ambiguïté, où les justifications apparentes ne semblent pas être les raisons réelles de la décision prise.

D'abord, je ne crois pas que ce soit une mauvaise querelle qu'Ar Falz cherche à l'Unvaniezh. Il est parfaitement compréhensible qu'elle se pose des questions quand l'Union des Enseignants de Breton, née le 26 Juin 1982, n'a commencé à se faire connaître qu'à partir du 26 Août, par un article de Jean-Charles Pérazzi dans la page "Bretagne" d'Ouest-France. Rien d'étonnant que la nouvelle venue ne soit pas clairement perçue, et elle détient une part de responsabilité dans cette réaction, du fait de l'insuffisance de son souci d'explication aux autres composantes de l'Emsav.

DE GAUCHE OU PROGRESSISTE ?

L'interrogation d'Ar Falz porte sur "le caractère progressiste" de l'Union. Que nos dirigeants se rassurent ! Il y a à l'Union des Enseignants de Breton des gens qui appartiennent, et parfois depuis très longtemps, à Ar Falz. Je suis de ceux-là. J'ai même créé avec Albert Boché la section du Morbihan et suis membre du C.A. de celle-ci. Il y a également un autre membre d'Ar Falz 56 dans le Bureau de l'Union.

On pouvait donc penser qu'étant à la fois membre d'Ar Falz et président de l'Union, il y avait-là une garantie suffisante. Il y en a d'autres : trois des six membres du Bureau de l'Union appartiennent au Front Culturel Progressiste Breton lancé par Ar Falz. Sur ces six membres, cinq sont syndiqués à gauche : quatre à la F.E.N., un au S.G.E.N. Que veut-on de plus ? L'U.D.B. et Skol An Emsav dont l'orientation à gauche n'est mise en doute par quiconque, lui ont apporté leur soutien.

Il est vrai que l'Union ne revendique pas, en tant que telle, une position de principe sur le plan politique. Et ses dirigeants ne font pas de leur ancrage à gauche un préalable à toute collaboration. Car la langue bretonne n'appartient à aucun clan politique. C'est le bien du peuple breton et nous ne serons jamais trop nombreux pour la sauver. Cela n'empêche pas des organisations plus spécifiquement orientées de mener certains combats plus précis selon leurs critères politiques. C'est précisément pour cette raison que je suis à Ar Falz.

C'est vers le peuple breton que l'Union veut aller, en cherchant pour cela à inclure dans sa lutte le maximum de militants, en s'ouvrant sur les parents d'élèves et les lycéens. Le Mouvement Breton, pour augmenter son efficacité, doit élargir son implantation populaire, afin d'augmenter sa pression sur le pouvoir qui, pour autant qu'il soit de gauche, ne fait guère preuve de plus de compréhension à notre égard, sinon dans les discours... Nous ne serons pas les zéloteurs inconditionnels d'un gouvernement de gauche qui oublie la justice culturelle. La langue bretonne préexistait à la gauche et à la droite françaises. Nous voulons qu'elle leur survive.

Qu'on ne se trompe pas non plus sur les clivages idéologiques et qu'on ne qualifie pas de progressiste toutes les actions de la gauche. Pour ne pas prendre d'exemple récent, qu'on se souvienne de la S.F.I.O., de ses positions sur la colonisation, de son attitude dans les guerres d'Indochine et d'Algérie, son jacobinisme, son refus de la reconnaissance des différences, la négation voire la lutte contre les cultures dominées de l'hexagone, etc.

#### DEMAIN, QUELLE LAICITE ?

Alors, a-t-on voulu marquer sa désapprobation du fait que les enseignants du privé peuvent adhérer à l'Union ? Ce n'est pas une originalité. A Ar Falz aussi ils peuvent demander le droit d'entrer et il y en a effectivement quelques uns. Mais encore, la C.F.D.T. recrute depuis longtemps auprès des personnels de l'enseignement confessionnel et la F.E.N. a décidé d'en faire autant (cf. O.F., 26/6/82). Pourquoi resterions-nous en retrait de ces syndicats ?

D'autant que la situation du breton et la faiblesse de nos moyens nous conduisent par nécessité à l'union. D'autant encore qu'une nouvelle définition de la laïcité va résulter de l'intégration de l'enseignement privé dans l'Education Nationale.

J'ajouterai qu'on sait depuis longtemps que le type d'école ne recoupe pas le clivage droite-gauche, et nous cotoyons tous les jours des gens de droite à l'école publique, alors qu'il y a nombre de personnes de gauche dans l'enseignement privé. N'y aurait-il pas contradiction à s'en tenir à ces ... "anomalies" de l'histoire ?

Il nous faut anticiper sur cette intégration pour ne pas être en retard sur l'évolution du système scolaire. Nous devons organiser les militants pour le breton dans leur établissement, quel que soit le type d'enseignement, même si les structures internes de l'Union doivent se diversifier pour donner plus d'efficacité à leur action. Mais, également, mettre en relation les personnes du privé et du public pour unir leurs efforts sur des objectifs d'ensemble plus importants.

On aurait tort d'oublier une troisième catégorie d'enseignants que l'Union tient à rassembler, en la personne des militants qui, au sein des associations culturelles, se battent pour le breton : les maîtres de "Diwan", les professeurs des cours du soir ou par correspondance ou des stages. Sur eux a reposé et repose encore l'essentiel de l'action menée aujourd'hui en faveur de la langue. Une action spécifique sera à envisager avec eux. A ceux-là non plus nous ne demandons pas la couleur de leur conscience politique.

#### COMPLEMENTARITE

Je tiens à remarquer les précautions prises par Ar Falz pour faire connaître ses réticences. Elle a décidé de ne pas participer à la manifestation en question "en tant que mouvement", mais a laissé toute liberté à ses adhérents d'y assister. La mise en valeur de cette position par un titre inopportun de la presse régionale (O.F., 9/9/82) a contribué à augmenter le trouble. Mais, il est clair qu'Ar Falz n'a pas fait de procès d'intention à l'Union des Enseignants de Breton, contre laquelle elle n'est pas dressée de manière abrupte et définitive.

La réaction d'Ar Falz vient plutôt d'un certain désappointement, voire -comme l'a laissé entendre un intervenant à l'assemblée générale- peut-être un désarroi, devant une initiative née en dehors d'elle, alors que c'est elle qui aurait dû en être la source. Le dynamisme falziste semble quelque peu émoussé par les aléas d'une longue lutte, et les réflexions à la fois désabusées et toniques de P. Audinet ("camarades, on s'endort !", n° 38, 2è trimestre 82, p. 11-12) semblent confirmer le diagnostic.

En réalité, Ar Falz a vu dans l'Union des Enseignants de Breton une organisation concurrente susceptible de prendre sa place à terme. Le but de cette Union n'est pas de remplacer ce qui existe, mais de le compléter. Tout ce que fait Ar Falz au plan pédagogique, sa réflexion et son action au sein des divers mouvements de gauche sont irremplaçables. L'Union n'a pas l'intention de travailler sur ses brisées.

Elle se veut une organisation de terrain, une sorte de syndicat culturel spécialisé dans la défense de la langue et de la culture bretonnes et des personnels qui les servent. Elle se veut aussi un aiguillon des autres groupements ou syndicats.

On s'aperçoit très souvent que les tentatives de promotion du breton dans les établissements sont souvent liées à la présence de militants de l'Emsav ou de responsables syndicaux favorables à la langue bretonne. Nous avons été déçus trop souvent par le peu d'intérêt ou la faiblesse des ambitions de certains délégués syndicaux pour nous en remettre à eux seuls. En créant des sections dans chaque établissement scolaire, nous voulons aussi les obliger à s'intéresser activement à nos problèmes.

Quant aux positions concernant le combat pour la langue, il convient de remarquer la très large convergence de vue existant entre les diverses tendances actives du Mouvement Breton sur les solutions à apporter. Je pense principalement à Ar Falz, Skol An Emsav, Kuzul Ar Brezhoneg. Ainsi, l'Union des Enseignants de Breton est-elle en parfait accord avec le programme présenté par Ar Falz dans son numéro 38 : "synthèse des positions pour une nouvelle plateforme". Nous croyons donc à une entente dans un proche avenir, cette harmonisation venant autant de la convergence de nos points de vue que de la complémentarité de nos actions.

Tugdual KALVEZ

#### UNVANIEZH AR GELENNERIEN WAR AR BREZHONEG

(doare-skrivañ ar gevredigezh)

Unvaniezh ar Gelennerien war ar Brezhoneg a fell dezhi bezañ ul liamm etre difennerien ar brezhoneg hag hor sevenadur, evit ma vefe efedusoc'h hag aesc'h o labour, ken e pep skol ha war dachenn ar stourm dre vras.

Pal ar gevredigezh eo unvaniñ an holl re a gelenñ ar brezhoneg : mistri ar skolioù-mamm hag ar skolioù kentañ ; kelennerien er skoloù, el liseoù, er skolioù-mistri, er skolioù-meur ; ar re a labour dindan ar gouarnamant evel ar re a drevell er skolioù prevez, kement hag ar re a stourm er strolladoù : skolioù-noz, skolioù dre lizher, stajoù.

Mennout a ra ivez bodañ ar vistri hag ar gelennerien na gelenñ ket ar brezhoneg, met a c'helle en amzer da zont, pe kelenñ danvez o zachennd-vicher e brezhoneg, kement hag ar re a zo a-du gant pal ar gevredigezh.

Setu perak n'eo stag an Unvaniezh ouzh strollad ebet hag ez eo digoret d'an holl.

N'eo ket an Unvaniezh ur c'hrevadur sevenadurel met kentoc'h un talbenn kelennerien karget da zifenn anezho war dachenn ar brezhoneg hag ar gelenndurzh e brezhoneg : difenn an dud evel tud karget da gas war-raok daont ar brezhoneg.

Ul labour resis a fell dezhi ober e-keñver an deskadurezh : niver an eurioù brezhoneg, o flas e implij-amzer ar skolidi hag e hini ar gelennerien, ar postoù kelennerien da grouiñ, an armodemmoù, ar sikour da reiñ d'ar gelennerien evit o labour (saliou, argant, levrioù, benvegoù sellad-ha-kleved, stajoù, ...), o gwirioù, ha tout ar pezh a sell ouzh mad ar brezhoneg hag ar gelennerien.

Evit tizhout he fal e yelo an Unvaniezh war an hent lezennel : divizout gant kargidi ar melestradur ; reiñ da c'houzout o gwirioù d'ar gelennerien, stad ar brezhoneg d'an dud... ; pouezañ war an deputeed hag ar pennoù bras ; embann pennadoù ha mennadoù ; manifestiñ, ober harz-labour ma vefe ezhomm... Klask a raio an Unvaniezh kenlabourat gant an holl gevredigezhioù

stourm evit ar brezhoneg : strolladoù sevenadurel, kevredigezhioù kerent, studierien, liseaned, sindikadoù...

Evit dont da vezañ ezel an Unvaniezh : goulenñ ur fichenn-ezel gant ar sekretourez (chomlec'h da c'hortoz : 204 straed Brest, 35000 Roazhon) (kas ar golo-lizher tinbret gant ho chomlec'h) ha kasit anezhi en-dro dezhi gant ur chekenn.

Ar skodenn-vloaz evit ar bloavezh-skol 1982-83 a zo bet diazezet evel-mañ : ezel oberiant = 30 lur d'an nebeutañ ; ezel madoberour = adalek 50 lur.

An Unvaniezh a zegemero gant plijadur ar profoù a vo kinniget dezhi gant hiniennoù, gant strollezhioù (collectivités) pe gant ar galloudoù kevredik (pouvoirs publics).

Chomlec'h ofisiel an Unvaniezh eo : e ti Kelc'h Sevenadurel Gwened, "An Douarenn", 21, straed an Tierbarn (rue des Tribunaux) 56000 Gwened.

Burev diazezer : prezidant : Tugdual Kalvez (Gwened)  
sekretourez : Beatris Jouin (Roazhon)  
teñzorer : Mark Kerrain (Roazhon)

Izili : Annaïg Tranvaux (Roazhon), Jean-Claude Morvan (La Richardais-Sant-Malo), Joseph Rio (Mendon-An Oriant).

#### QU'EST-CE QUE

#### "UNVANIEZH AR CELENNERIEK WAR AR BREZHONEG"

L'Union des Enseignants de Breton vise à réunir tous les enseignants de breton, à quelque titre que ce soit (enseignement public, privé, associations culturelles), et tous les personnels intéressés par la promotion de la langue et civilisation bretonnes afin de lutter plus efficacement en faveur de l'enseignement de la langue bretonne et de l'enseignement de toutes les matières en breton.

Son but est d'assurer la promotion continue de la langue et de la culture bretonnes dans l'enseignement à tous les niveaux, ainsi que de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres.

En créant des sections dans chaque établissement scolaire, l'Union entend élargir l'action du mouvement breton en faveur de la langue et mener une action concrète sur le terrain, en liaison avec les parents d'élèves, les lycéens et étudiants, les syndicats, les associations culturelles.

Pour ce faire, elle utilisera tous les moyens que la loi met à la disposition des citoyens et des groupes, depuis la négociation jusqu'aux recours juridiques, en passant par l'information, la manifestation et, si besoin, la grève.

Pour adhérer à l'association, demander une fiche d'adhésion à la secrétaire (adresse provisoire : 204, rue de Brest 35000 Rennes) (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse) et la retourner dûment remplie, accompagnée d'un chèque.

Les cotisations ont été fixées comme suit pour l'année scolaire 1982-1983 : membre actif = 30 Frs minimum ; membre bienfaiteur = à partir de 50 Frs. Il va de soi que l'Union reçoit avec gratitude tous les dons que lui adresseront tant particuliers que collectivités et pouvoirs publics.

Le Bureau fondateur est ainsi composé :

président : Tugdual Kalvez (Vannes)

secrétaire : Béatrice Jouin (Rennes)

trésorier : Marc Kerrain (Rennes)

membres : Annick Tranvaux (Rennes),  
Jean-Claude Morvan (La Richardais-Saint-Malo),  
Joseph Rio (Mendon-Lorient).

## Leoriou

Michel TOZZI - "Syndicalisme et nouveaux mouvements sociaux : Régionalisme, Féminisme, Ecologie" - Collection "social en mouvement" - Editions Ouvrières.

Ce livre a été écrit par un camarade occitan militant de l'Union départementale C.F.D.T. de l'Aude et responsable du S.G.E.N.-C.F.D.T. pour le Languedoc et la Catalogne-Nord (nom choisi en évitant le terme de Roussillon). Il milite aussi bien pour défendre la langue et la culture de son pays que son économie. Il a élaboré des propositions à son syndicat dans ces domaines, notamment en ce qui concerne la régionalisation en matière d'enseignement.

C'est en français que ce livre a été écrit car s'adressant à l'ensemble du public français. La partie de l'ouvrage relative au régionalisme peut s'appliquer aussi bien à la Bretagne qu'à l'Occitanie, la Catalogne, la Corse, le Pays Basque (et dans une certaine mesure aussi à l'Alsace dont le contexte est quelque peu différent notamment du point de vue économique).

Le syndicalisme ne peut ignorer l'enjeu du régionalisme qui rejoint l'objectif du socialisme autogestionnaire. Mais il faut bien reconnaître que le régionalisme est bien souvent ignoré par les syndicats.

Les bases du syndicalisme sont différentes de celles du régionalisme certes. Mais il y a aussi le fait que le syndicalisme est un syndicalisme hexagonal, avec un poids important des appareils parisiens, un pouvoir plus important donné aux fédérations professionnelles nationales qu'aux unions régionales.

La pratique syndicale est marquée par l'opposition et le dialogue nécessaire avec le pouvoir d'Etat fortement centralisé. Les problèmes importants (c'est-à-dire nationaux) se règlent à Paris, les problèmes régionaux apparaissent comme secondaires !

Pour changer cet ordre des choses, il est nécessaire de valoriser la base géographique du syndicalisme en favorisant l'autonomie des structures de base : "un syndicat à visée autogestionnaire ne peut être structurellement et pratiquement centralisateur."

Le syndicalisme pourra affiner ses analyses en prenant en compte le régionalisme : accent mis sur la surexploitation de certaines régions, sur la domination politique de la bourgeoisie et de l'Etat, sur l'aliénation culturelle ; cela permettra de mettre en oeuvre des pratiques syndicales régionales et d'élargir la base sociale du régionalisme. Le régionalisme a aussi beaucoup à gagner d'une rencontre avec le monde ouvrier : pour dépasser le piège du nationalisme (créer un Etat se substituant à l'Etat français ne serait pas une solution) ; pour dépasser le ghetto du culturalisme. Il est nécessaire de grouper les travailleurs, pour créer une nouvelle dynamique en vue d'un nouveau type de développement régional, élaboré de façon démocratique pour pouvoir pleinement et véritablement "Vivre et Travailler au Pays".

Voilà rapidement résumée l'analyse de Michel TOZZI. Tous ne seront pas forcément d'accord avec lui, mais la lecture de son livre nourrira la réflexion

et permettra de lancer le débat. Peut-être aurait-il été possible de pousser plus loin la réflexion notamment sur les syndicats distincts des centrales syndicales françaises qui se sont parfois créés, notamment dans les D.O.M.

Le livre comporte deux autres parties. L'une sur le féminisme qui établit tout d'abord le constat de la faible place des femmes dans les appareils syndicaux et en recherche les raisons. Le syndicalisme se doit de prendre en charge davantage les problèmes des femmes. Cela permettra aussi au féminisme d'avoir une autre portée, en évitant la lutte des sexes, en enrichissant le socialisme : "le socialisme devra avoir un visage mixte ou ne sera pas", cela implique l'élaboration de nouvelles pratiques syndicales, une action sur la société, sur le système économique, sur l'organisation syndicale.

La dernière partie porte sur l'écologie, mouvement le plus récent mais également critique envers le syndicalisme. Pour éviter les pièges du productivisme avec toutes ses conséquences (souvenez-vous de Plogoff !) les syndicats doivent poser le problème de la finalité de l'économie, des types de production à développer pour un meilleur bien-être des habitants de toute la planète et non plus en vue du profit. L'action au niveau syndical permettra d'éviter les impasses du retour à la nature ou de la croissance zéro en vue d'un syndicalisme rouge et vert".

Il aurait été intéressant de mener de front la réflexion sur les trois mouvements à la fois, mais une chose est certaine : le syndicalisme et le socialisme ont tout à gagner de la prise en compte du régionalisme, du féminisme et de l'écologie.

Yves JARDIN

ab  
cu



## le courrier de L'UNITE

POUR RECEVOIR LE COURRIER DE L'UNITE ET SOUTENIR L'ACTION DU CUAB

ABONNEZ-VOUS !

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

S'ABONNE A 4 N° : ... 20 F.

ABONNEMENT DE SOUTIEN: 100 F.

(à adresser au CUAB, 1 rue

Grétry, 44000 NANTES avec

le chèque établi à l'ordre

du CUAB. Merci !)



## ECHOS DU FORUM DE L'UNITE

Le FORUM DE L'UNITE qui s'est tenu à Nantes le 11 Décembre 1982, a atteint son objectif principal, qui était le fonctionnement de quatre commissions de travail sur la réunification administrative de la Bretagne. Les compte-rendus de la presse nantaise ont été satisfaisants, quoique minimisant la participation du public l'après-midi. Certes, nous n'avons pas complètement rempli la salle et il reste à mieux mobiliser l'opinion. Il reste aussi à sensibiliser nos élus, dont très peu se sont déplacés. Les rapports des commissions seront publiés par le CUAB. En attendant, voici quelques passages significatifs.

### COMMISSION HISTOIRE ET CULTURE

RAPPORTEUR : JEAN RENAUD

"...Il est important de ne pas juger la bretonnité du patrimoine culturel de Loire Atlantique par référence à un modèle de bretonnité qui serait une référence implicite à la Basse-Bretagne.

...Faute d'un enseignement normal de la Culture et de l'Histoire de la Bretagne, trop de Bretons aient été conduits à sélectionner, dans notre patrimoine culturel en Loire Atlantique, ce qui les rapproche du modèle finistérien.

En effet, le patrimoine culturel de la L.A. est aussi breton dans sa parenté avec le patrimoine culturel du reste de la Bretagne que celtique dans sa parenté avec le patrimoine d'autres régions voisines de l'Ouest.

Procéder autrement serait admettre implicitement l'idée qu'il peut exister une

bretonnité relative marquée par exemple par un certain pourcentage de noms de lieux ou de familles issus de la langue bretonne.

Au total, il n'y a pas de modèle culturel breton qui permette de dire que la L.A. est plus ou moins bretonne.

Il y a une composante originale du patrimoine culturel breton en Loire Atlantique qui se caractérise (comme ailleurs) par des parentés et des différences, mais ces parentés et ces différences définissent les unes et les autres un patrimoine culturel breton.

La bretonnité du patrimoine culturel de la L.A. est une DONNEE de celui-ci et non une conclusion possible de son analyse. Et ce, quelque soit l'époque.

### COMMISSION LA MER ET L'EMPLOI

RAPPORTEUR : YVES LAINE

"...Les priorités gouvernementales ont été données à Dunkerque, la Basse-Seine et Marseille-Fos.

Les priorités d'infrastructures d'accès routières ou ferroviaires n'ont pas ou peu tenu compte des données portuaires dans l'Ouest....

Au niveau régional, le dynamisme maritime est absent dans les départements "terriens" des Pays de la Loire. Ceci est reconnu dans les rapports de l'OREAM.

Les ports de la Région Bretagne n'ont pas la taille, donc pas les moyens d'organiser leur promotion internationale...

On peut ainsi parler d'un ETOUFFEMENT DES PORTS DE L'OUEST AU COURS DES VINGT DERNIERES ANNEES....

L'élection de l'assemblée régionale au suffrage universel lui donnera une certaine maîtrise des choix de son avenir. D'où l'importance du cadre régional, dans lequel la Loire Atlantique est un maillon essentiel, du fait de la puissance financière et économique dont elle dispose autant que du fait de ses atouts maritimes propres. La Bretagne entière disposera ainsi de 50% de moyens supplémentaires et d'un capital économique autant industriel qu'alimentaire (agriculture, pêche, aquaculture) suffisant pour imposer à l'étranger une image commerciale crédible synonyme de qualité et de sérieux.

C'est donc, avec la L.A., d'une autre dimension de la Bretagne dont nous parlons"

## ECHOS DU FORUM DE L'UNITE

COMMISSION DONNEES ECONOMIQUES

RAPPORTEUR : BERNARD LE NAIL

"On assiste à une redistribution des cartes économiques au niveau mondial avec l'apparition de nouveaux pays industriels dans le Tiers Monde. Les pays qui traverseront le mieux ces bouleversements sont ceux qui sauront le mieux mobiliser toutes leurs ressources naturelles et humaines. Le développement des régions ne pourra plus reposer sur des décentralisations mais devra être au maximum endogène - ce qui ne veut pas dire autarcique - en valorisant au maximum et au moindre coût toutes les potentialités et en favorisant toutes les complémentarités.

La Bretagne peut devenir une région-pilote pour les énergies renouvelables: les industries d'équipement de Loire Atlantique ont là un grand champ de développement, permettant de réduire notre dépendance énergétique....

La complémentarité entre la L.A. et le reste de la Bretagne est aussi évidente en ce qui concerne la filière agro-alimentaire.... Il sera important de disposer de filières entières, depuis la production

agricole jusqu'aux structures commerciales... Il est frappant de constater que la L.A., département le plus touché par le chômage, est aussi celui dont l'agriculture est la moins intensive: il est clair que le découpage administratif régional fait écran aux échanges d'idées et au brassage des hommes...

Nous n'avons pas le droit de manquer, par la faute d'un découpage régional absurde, la mutation économique et sociale que vont représenter l'essor de l'électronique, des biotechnologies et la conquête des Océans. Or, en matière de microélectronique et de télématique, il y a complémentarité entre le pôle nantais, le CNET, le CCETT, etc. répartis dans les villes bretonnes... La même chose peut être dite pour l'océanographie.

Toutes ces activités d'avenir sont liées aux activités de recherche et de formation... Avec ses quatre Universités, ses Grandes Ecoles, la Bretagne entière compte plus de 50.000 étudiants et plusieurs milliers de chercheurs...."

COMMISSION INSTITUTIONS ET VOISINAGE

RAPPORTEUR : MICHEL FRANCOIS

"...il n'y a pas opposition entre la Bretagne et le Grand Ouest, qui répondent à des réalités différentes mais complémentaires.

Le Grand Ouest a intérêt à voir se développer à l'ouest un pôle de développement nouveau, à base maritime, dont le noyau dur est la Bretagne tout entière intéressée à la mer...

Au delà des vraies régions, des E.P.R. nouvelle formule pourraient matérialiser les contacts. Nantes a ici un rôle indiscutable de coordination interrégionale à revendiquer. Des infrastructures communes, un premier niveau de concertation entre planifications régionales, peuvent être du ressort de ces instances de coopération interrégionale.

...Le problème de la capitale régionale implique une mentalité de chasse gardée qui ignore la dynamique du développement, tout comme la multiplication des moyens

de communication, qui rendent moins crucial le problème de la localisation des instances "centrales". Ne reproduisons pas le schéma parisien!... Qu'a apporté le clivage actuel à la liaison Nantes-Rennes? Donc au poids de l'Ouest Armoricaïn et à sa cohésion?

Nantes, qui conserverait naturellement nombre des fonctions de "capitale" - dont l'importance va s'accroître - et qui serait un pôle privilégié de la coopération interrégionale, ne perdrait pas d'emplois administratifs....

UN TEST DE VOLONTÉ DECENTRALISATRICE: Régionaliser, c'est reconnaître le pouvoir des communautés humaines sur la gestion de leurs affaires (économie, culture) et ce pouvoir n'a pas de sens s'il est attribué dans un cadre qui ne correspond pas à une communauté humaine..."

LETTRE à Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
Paris

Nantes, le 26 Septembre 1982

Monsieur le Président,

Réunies le 25 Septembre 1982 à l'appel du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne, une trentaine d'organisations dont la liste est jointe rappellent qu'elles ont collectivement appelé les électeurs à voter François Mitterrand le 10 Mai 1981, en raison des perspectives de réunification de la Bretagne ouvertes par ses prises de position.

Leurs adhérents ont accueilli favorablement les mesures de décentralisation envisagées par le nouveau Gouvernement, imaginant qu'elles ne pouvaient qu'aller de pair avec la reconnaissance de communautés humaines authentiques.

Aujourd'hui, le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne constate que le bilan de sa confiance est négatif.

Les Pouvoirs Publics n'ont dans aucun domaine (administration, enseignement, information notamment) pris en considération le droit des Bretons à la réunification de leur territoire.

Le cadre administratif existant et ses promoteurs d'hier sont au contraire valorisés par des cadeaux tels que la "Convention Culturelle avec les Pays de Loire", et par de nouvelles possibilités d'action.

Le renvoi aux futures assemblées régionales du soin de modifier les limites territoriales de leur compétence relève par ailleurs du faux-semblant. Nul ne peut ignorer que les prétendus "Pays de Loire" ne favoriseront jamais une réunification que leur création et leur confirmation ont toujours eu pour but d'empêcher.

Donner ainsi à une circonscription artificielle le pouvoir de perpétuer la mutilation d'une communauté humaine aussi peu contestable que la Bretagne est un acte politique dont la responsabilité sera clairement imputée au Gouvernement nommé par le Président de la République et agissant sous son autorité.

Au moment où cette analyse les conduit à se donner de nouvelles structures d'action, les associations groupements et partis réunis au sein du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne tiennent à faire connaître au Président dont ils ont publiquement souhaité l'élection qu'ils attendent aujourd'hui de lui des actes concrets et significatifs de reconnaissance du peuple breton dans son ensemble.

En leur nom, et dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Pour le Bureau du C.U.A.B.,  
le Secrétaire délégué,  
Michel FRANCOIS

SORTIE DU TOME V DE L'HISTOIRE DE  
BRETAGNE ET DES PAYS CELTIQUES  
=====

La Charte culturelle qui avait été signée en 1977 est arrivée à échéance. Le relais en sera pris par des conventions entre la Région et l'Etat, qui ne sont pas encore signées. Les délais retardent la sortie du 5e Tome de l'Histoire de Bretagne et des Pays Celtiques dont le manuscrit est prêt et dont la composition est engagée.

Cet ouvrage, quand il sortira, correspondra aux numéros : 81,82, 83,84 de la revue SKOL VREIZH et sera servi aux abonnés.

Pour faciliter et hâter sa sortie, impatiemment attendue par de nombreux lecteurs, nous demandons à chaque abonné de bien vouloir renouveler son abonnement par anticipation, soit la somme de 70 F (le prix public du Tome 5 sera de 80 F).

Ce serait aussi l'occasion de faire s'abonner établissements scolaires, bibliothèques, collègues et amis, qui recevraient ainsi l'ouvrage à un prix intéressant.

Nous vous en remercions par avance !

N.B. : - Le N° 80 vous sera expédié courant Juin 1983.  
- Le Tome I de l'Histoire de Bretagne et des Pays Celtiques, actuellement épuisé, va être remplacé par un tout nouvel ouvrage ; sa publication devrait intervenir fin 1983 - début 1984.

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT

NOM et Prénom :

ADRESSE :

s'abonne ou se réabonne à SKOL VREIZH.

Ci-joint un chèque de 70 F, correspondant à quatre numéros.

Adresser la commande et le chèque à :

SKOL VREIZH - 6, rue Longue - 29 210 MORLAIX.

C.C.P. : 2248-25 X RENNES

T I E Z

LE PAYSAN BRETON ET SA MAISON - VOL. 1 : LE LÉON

Les éditions de l'ESTRAN ont élargi leur domaine jusqu'ici réservé à la mer (le chasse marée) en publiant le premier volume de Jean-François SIMON, consacré au Léon. L'auteur, originaire de Plouzané et ayant une formation d'historien et d'ethnologue acquise à Brest, nous fournit une étude très riche sur la maison du Léon.

Le principal intérêt de cet ouvrage provient de la méthode employée pour définir cet habitat : un enracinement dans le pays, une maîtrise de la langue bretonne approfondis par un relevé systématique des bâtiments et une enquête auprès des derniers témoins de l'époque des bâtisseurs des fermes étudiées. Trois parties : la maison au coeur de l'exploitation, l'aménagement intérieur de la maison, l'exploitation agricole, permettant de définir un mode de vie et de travail. L'auteur consacre avec raison une importante partie de l'ouvrage aux abris, crèches, hangars qui gardent dans leur construction les techniques plus anciennes utilisées par les paysans sans l'aide d'artisans. Un seul regret : l'auteur partant du terrain, n'élargit pas à une étude comparative, malgré une bibliographie assez riche, ce qui rend malaisée la distinction entre les éléments léonards et les éléments qui appartiennent à la construction paysanne en général ou à la Bretagne.

C'est en particulier le cas pour la cohabitation humains-animaux illustrée par des cartes postales du Mor-bihan. L'originalité du Léon dans ce domaine est surtout la place réservée au cheval (à Saint-Cadou, dernier village du Léon, on travaille avec le cheval, à Saint-Rivoal, avec la jument). En dehors de cette remarque, ce premier volume apparaît comme un ouvrage essentiel.

La parution de cet ouvrage me permet de faire quelques ajouts à la bibliographie de "Maisons Rurales de Bretagne" :

Tout d'abord les différents écrits sur les maisons de tisserands des époux Olier, en particulier, "La Maison de Tisserand" publié comme supplément au bulletin paroissial de Pleyber-Christ. Cette petite plaquette réunit à la fois l'exploitation du chanvre et la construction des maisons à escalier extérieur, baptisées "maisons anglaises".

Patricia Gaillard-Bans poursuit ses excellentes études sur l'architecture comparative entre la Bretagne et l'Outre-Manche dans les deux dernières livraisons du Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.

Plusieurs articles du "Paysan Breton" d'octobre et Novembre 1981 (n°s 1142-1143) nous ont été communiqués par Brudañ ha Skignañ. Ils traitent de l'habitat traditionnel en Ille-et-Vilaine et sont directement destinés aux agriculteurs, mais leurs informations peuvent être reprises par tous les propriétaires ou locataires de maisons anciennes, en particulier un excellent article sur l'utilisation des combles (n° 1143).

L'auteur pose la question : quel héritage laisserons-nous demain à nos descendants ? L'association **Tiez Breiz** (1, rue Oradour-sur-Glane 35100 Rennes) donne des solutions dans son bulletin régional et ses plaquettes ("**La chaux aérienne et techniques de mise en oeuvre**"). J'ai remarqué en particulier la publication d'une étude réalisée par des élèves dans le cadre d'un P.A.E. (Projet d'Action Educative) sur l'habitat de Loire-Atlantique.

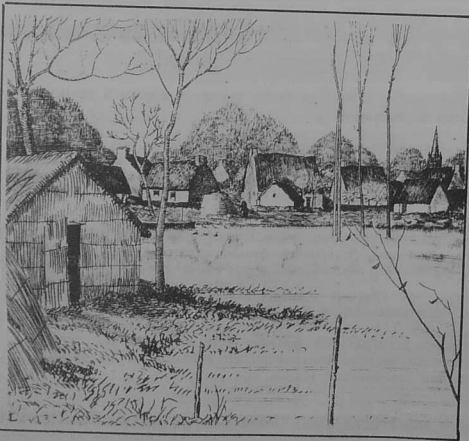
"Maisons et Décors - Bretagne-Pays de Loire", contient parfois des articles excellents, en particulier une suite de notes de Jean MEVEL, architecte D.E.S.A. sur les maisons de pêcheurs (n°s 158-159 Mai-Juin-Juillet 1982).

Par contre, "**L'Ami des Jardins et de la Maison**" a publié un numéro hors série, "**Maisons de nos campagnes**", région par région, qui est un scandale. La Loire-Atlantique s'y trouve dans la région Bretagne, illustrée par une maison de l'Arrée et dans la région Vendée, Anjou, Poitou (sic), illustrée par une maison charentaise.

Pour une connaissance élargie à la France, je conseille "**Maisons Paysannes de l'Ancienne France**" de Hervé FILLIPETTI, Tome 1 (éd. Berger-Levrault) - France septentrionale. Le découpage de la France en trois bandes horizontales ne tient pas compte de l'évolution Nord-Sud des maisons de tuiles, ni de la permanence de certaines données dans les maisons de la côte atlantique. Néanmoins, l'étude des régions des marches de Bretagne permet de voir les différences architecturales dans les "Pays de Loire", en particulier les maisons aux toits à quatre pans qui commencent à Ancenis.

L'Architecture rurale qui avait été délaissée longtemps commence heureusement à être prise au sérieux.

Patrick HERVÉ



Laboureur

Hiver en Brière, 1934

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

## ARCHIVES

A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, AR FALZ met en vente des collections d'anciens numéros de sa revue "Ar Falz", des années 1950 à 1970, au prix de 150 F franco la collection, ceci, dans la limite des stocks disponibles, (ou en vente 100 F au siège de Morlaix).

On y trouvera, par exemple, des articles intéressants de Per Jakes Hélias, R.Y. Creston, Charles Ar Gall, Pierre-Marie Mével.

S'adresser au siège du Mouvement :

AR FALZ - 6, rue Longue - 29210 MORLAIX

**Ar Falz**  
 FONDÉ, EN 1933, PAR YANN SOHIER  
 ORGANE DU GROUPE DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS LAIQUES BRETONS  
 (SOLAIREN HA KELENNERIEN AR FALZ)

JUN 1984

REDACTION ET ADMINISTRATION : "GROUPE AR FALZ", B. P. 19, BREST  
 16<sup>e</sup> ANNÉE

N° 4 (SÉRIE 1954)

**LETTRE A UN ILLETTRÉ  
 SUR LE DESTIN DU BRETON**  
 PAR PIERRE HÉLIAS

*Monsieur,*  
 Plus d'une fois, j'ai désiré vous entretenir de la langue bretonne qui est la vôtre, et dont vous savez la fosse avec l'obscurité d'un terme bretonnement hargneux d'un Père Ubu. Hélas, il ne me vient rarement de face. C'est peut-être un débat public ne servirait à rien, tant il est vrai que l'insuffisance de leur culture, mais, ne précipite pas de

— une fois n'est pas coutume — se demandant l'enseignement du breton, Monsieur, et le troupeau de vos semblerait avoir érigé l'incompréhension d'une règle de vie.  
 Un jour, je me souviens, vous un humanisme corse, si je mérite cette qualification, se connaît très mal, septique vaut mieux, sans aucun espoir, n'avez pas peur, n'avez pas peur, précipité l'écriture de

## SOMMAIRE

- 3 ■ EN GUISE D'EDITO (P.COMBOT)
- 5 ■ SI NOUS PARLIONS GROS SOUS ? (P.COMBOT)
- 8 ■ LANGUE ET CULTURE BRETONNE AU L.E.P. "MARIE LE FRANC"
- 28 ■ MINORITES : IKASTOLAK TOUJOURS EN LUTTE .
- 31 ■ REPUBLIQUE SAHRAOUIE : A.KERVERN.
- 34 ■ SERVICE PUBLIC : BRESEL AR POST.
- 36 ■ DIWAN
- 37 ■ ECOLE BILINGUE A SAINT-RIVOAL ?
- 38 ■ VIE DU MOUVEMENT AR FALZ
- 46 ■ RECHERCHE....(P.HERVÉ)
- 50 ■ EXPOSITION YANN SOHIER.
- 53 ■ LE STAGE 1983 DE SKOL VREIZH & AR FALZ
- 57 ■ TRIBUNE LIBRE: L'UNION DES ENSEIGNANTS DE BRETON
- 60 ■ LEORIOÙ : M.TOZZI
- 63 ■ ECHOS DU "FORUM DE L'UNITE" (CUAB).
- 65 ■ PROCHAINE SORTIE DU TOME V "HISTOIRE DE LA BRETAGNE"
- 69 ■ ARCHIVES A VENDRE.

■\*■\*■\*■\*■\*■\*■\*■\*